

II

ANTHROPOZOOLOGIE ANTIQUE

Jean BOUFFARTIGUE

PROBLÉMATIQUES DE L'ANIMAL DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE

RÉSUMÉ

Une expression apparemment transparente comme « l'animal (les animaux) dans l'Antiquité » recouvre un faisceau de problématiques rattachées à différentes disciplines : l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature, la linguistique, la philosophie, et aussi la zoologie qu'il faut bien se garder d'omettre. Dans la perspective unitaire d'une anthropozoologie du monde antique, la présente étude, focalisée sur le monde grec, dégage d'abord un bref inventaire de la documentation littéraire, en accordant une attention particulière à Aristote en raison de son importance exceptionnelle dans l'histoire de la zoologie. Puis elle fournit un aperçu de l'état de la documentation iconographique. Elle pose ensuite le problème de l'identification des espèces, sous l'angle naturaliste et sous l'angle lexical. Enfin elle parcourt quelques-uns des problèmes que les animaux, du fait de leur comportement ou de leur simple existence, ont posés à la curiosité des Grecs et à leur souci de définir et délimiter la nature humaine.

SUMMARY

An easy looking phrase as « animal (or animals) in Antiquity » involves a bunch of problems which are bound to various disciplines : history, art history, literature, linguistics, philosophy and, not to be omitted, zoology. They can be united within an anthropozoology of the Ancient World. This is the frame of the present paper, which first sets a short survey of the literary documents, paying a special attention to Aristotle because of his outstanding importance in the history of zoology, then briefly states the various kinds and qualities of the iconographical documents. It also approaches the question of the identification of species, from the naturalist and the lexicological points of view. It finally examines some of the problems that animals' behaviour or very existence have set to the Greeks as they were not only curious but also concerned about defining and delimiting human nature.

1. GÉNÉRALITÉS

Les recherches sur l'animal dans l'Antiquité gréco-romaine ne constituent pas une sous-discipline consistante. Omniprésent dans les témoignages archéologiques et littéraires, l'animal antique est l'objet d'approches scientifiques diverses, qui lui appliquent leurs propres méthodes et l'inscrivent dans leurs propres préoccupations. Il a par ailleurs la spécificité d'exister en tant qu'être naturel, ce qui ouvre derrière le tableau des témoignages, c'est-à-dire derrière l'animal vu, nommé et pensé par l'homme, un monde réel peu accessible dans lequel l'animal était aussi, semble-t-il, omniprésent. Le problème avec l'animal antique est que la disproportion est énorme entre une documentation surabondante et des accès au réel encore extrêmement parcimonieux et difficiles. Cette situation a tout naturellement incité les humanistes et les spécialistes de

l'Antiquité à ne prendre en considération que les reflets littéraires et plastiques de l'animal, seuls objets de leur compétence. Mais il n'est pas prouvé qu'il soit légitime de s'enfermer dans un monde d'images. L'étude d'une image n'est pas complète sans un minimum de référence au modèle réel ; dans le cas présent, l'étude du bestiaire n'est pas complète si elle ignore que derrière le bestiaire existait une faune. L'étude de l'animal dans l'Antiquité devrait être une anthropozoologie, c'est-à-dire une étude de l'animal tel que l'homme l'utilise, le chasse, le mange, le vénère, le sacrifie, le voit, le représente, le conçoit, etc., appuyée sur une connaissance aussi précise que possible de ce qu'il fut réellement dans un espace et un temps donnés, autrement dit une étude qui saisit l'animal comme interface entre nature et culture¹.

Cela étant posé, le travail qui va suivre comportera trois éléments.

D'abord on proposera une tentative de classement, voire de description, de la documentation. Pour des raisons de volume, et certes de compétence, cet aperçu sera délibérément helléno-centré, sans exclure, naturellement, les références aux documents romains de premier plan. Pour mémoire, on prendra soin de rappeler que, dans le domaine animalier comme dans bien d'autres, le monde gréco-romain constitue une unité naturelle et culturelle indéniable, mais que, du point de vue naturel et surtout du point de vue culturel, le monde romain présente des traits qui lui sont propres.

Il serait bon de traiter ensuite des secteurs de recherche concernant l'animal antique. Ces secteurs sont relativement nombreux et il n'est pas question d'en faire ici l'inventaire autrement que par une courte liste approximative. Outre les études monographiques portant sur les grands et petits textes animaliers, citons, en désordre et pour ne parler que des sujets prometteurs ou inépuisables : les animaux dans la religion antique (pratiques sacrificielles attestées par l'archéologie, animaux sacrés), les animaux dans l'économie antique (élevage, sélection, importation et transport, commercialisation), les animaux de compagnie, les parcs animaliers et ménageries, la lexicologie animalière (notamment le problème de la création lexicale), le bestiaire chrétien. Mais nous nous arrêterons sur deux problématiques qui complètent cette liste : l'identification des espèces nommées ou représentées, et l'animal dans la pensée philosophique et morale des Grecs. Ces deux thèmes constitueront le deuxième et le troisième élément de notre présentation.

2. ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

2. 1. Documentation littéraire

L'inventaire des sources littéraires qui fournissent les éléments du bestiaire et de la zoologie antiques peut être dressé selon le classement suivant :

I. Textes dont l'objectif est de fournir des informations zoologiques

(1) Dans des ouvrages à visée zoologique ; exemples : œuvres d'Aristote, d'Élien.

(2) Dans des ouvrages dont la visée est différente :

(a) ouvrages scientifiques (au sens large) ou techniques ;

1. Il importe de citer ici deux centres dans lesquels s'élaborent activement, dans ces perspectives, l'enregistrement des connaissances et l'affinement des méthodes : l'ESA 8045 du CNRS « Archéozoologie et histoire des sociétés », dirigé par François Poplin au Muséum national d'histoire naturelle, avec sa revue *Anthropozoologica*, et le Séminaire d'histoire des connaissances zoologiques de l'université de Liège, animé par Liliane Bodson.

- historico-géographiques ; exemples : Ctésias², Hérodote³ ;
- agronomiques ; exemples : Hésiode (*Les Travaux et les Jours*), Columelle (*Res rusticae*) ;
- cynégétiques ou halieutiques ; exemples : Xénophon (*De la chasse*), Oppien (*Cynégétiques et Halieutiques*) ;
- médicaux ; exemples : les *Cyranides* ;
- encyclopédiques ; exemples : Athénée, Pline ;

(b) ouvrages philosophiques abordant le problème de l'âme animale, de l'intelligence animale, etc. ; exemples : Philon (*Alexander* ou *De animalibus*), Plutarque (*De l'intelligence des animaux*) ;

(c) ouvrages divers ; exemples : les notices zoologiques contenues dans les romans⁴.

II. Textes non zoologiques : évocations ou descriptions d'animaux dans des contextes divers

- (1) Animaux évoqués à propos des multiples occasions à la faveur desquelles les hommes de l'Antiquité pouvaient avoir affaire à eux⁵ ;
- (2) Animaux évoqués comme concentrés de valeurs esthétiques, morales, religieuses ou affectives.

2. 1. 1. Documentation littéraire non zoologique

On commencera par là, comme par le moins spécifique et le plus connu. La liste ci-dessus, dans son effort de classement, parcourt l'anthropozoologie de son secteur le plus zoologique à son secteur le plus anthropologique. C'est le haut du tableau que nous voudrions surtout étudier, et nous nous contenterons, pour les dernières subdivisions, de quelques brefs aperçus.

La section II 1 définie plus haut, éclatée en autant de problématiques que d'activités humaines faisant appel aux animaux, ne peut faire l'objet d'aucun examen d'ensemble. Ce n'est pas le cas de la section II 2, dans laquelle sont traitées des questions récurrentes. Mais si des synthèses sont possibles et peut-être souhaitables⁶, il est vrai que ce domaine est un lieu privilégié de monographies : « L'animal/les animaux chez... », ou, plus moderne, « Le bestiaire de... »⁷. Ce type d'études est menacé de disqualification parce qu'il présuppose la forme d'un simple inventaire et d'une plate description, considérés comme inutiles pour des antiquisants dont chacun est en principe parfaitement capable, en lisant des textes extrêmement connus, de faire pour lui-même

-
2. Voir sa description du « martichore », transmise par Aristote (*HA*, II, 1, 501a, 25 sq.) : animal à taille de lion, à triple rangée de dents, à face humaine, à queue de scorpion hérissée de pointes.
 3. Voir en II, 68 la description du crocodile, ou en III, 162 celle des fourmis géantes de l'Inde.
 4. Description de l'hippopotame et de l'éléphant chez Achille Tatios (*Leucippé et Clitophon*, IV, 2-4), de la nage des bovins chez Longus (*Pastorales*, I, 30, 6).
 5. Toynbee (1996: 15-16) donne une liste indicative des circonstances réelles dans lesquelles l'homme antique avait affaire à l'animal : le transport, l'alimentation, le vêtement, la parure, l'agriculture, la chasse, la guerre, la religion, la possession d'animaux de compagnie, la curiosité scientifique, les divertissements publics. Ces circonstances sont elles-mêmes évoquées dans les textes les plus divers.
 6. À commencer par des études selon les espèces : voir la bibliographie, p. 162-163. Les animaux fantastiques mériteraient aussi une étude d'ensemble, y compris, pour commencer, un inventaire précis.
 7. Voir la bibliographie, p. 164-165.

cet inventaire et d'être sensible aux réalités décrites. D'où sans doute, à propos d'Homère, l'avertissement prudent d'A. Schnapp-Gourbeillon dans la préface de son ouvrage : « Non pas les animaux chez Homère, non pas les animaux à l'époque d'Homère, tous sujets légitimes et rebattus, mais les animaux et les hommes dans la poésie homérique⁸. » Moyennant quoi l'étude est complète et ne néglige pas l'arrière-plan naturel du bestiaire homérique, mais il est vrai que sa perspective est plus pertinente et plus féconde que ne le serait un simple descriptif. « Chez Homère l'animal n'est jamais un terme en soi », conclut-elle⁹, après avoir montré que l'évocation des animaux répond à des fonctions poétiques précises et à un projet implicite d'exploration et de description de la condition humaine.

La même observation peut être faite à propos du bestiaire d'Eschyle. Le poète tragique, dans les sept tragédies et les fragments conservés, n'évoque pas moins de trente espèces animales (12 oiseaux, 9 mammifères, 4 insectes – plus l'araignée –, 2 reptiles, 2 poissons). Que ces animaux soient pour la plupart des doubles (voire des masques) de personnages humains n'a échappé à personne, et chacun a en mémoire la dénonciation cryptée de Cassandre accusant « la lionne à deux pieds qui couchait avec le loup en l'absence du noble lion »¹⁰. Mais on peut retenir aussi ce moment saisissant où le parvis du palais d'Agamemnon se transforme en une espèce de basse-cour :

LE CORYPHÉE (à Égisthe) — Hardi donc. Fais le beau, coq auprès de ta poule !

CLYTEMNESTRE (à Égisthe) — Laisse-les aboyer vainement¹¹.

Les animaux représentés par Eschyle peuvent exceptionnellement être revêtus d'un statut ambigu, comme le chien, qui symbolise la fidélité mais aussi la lâcheté, ou le lion, qui symbolise la noblesse, mais aussi la cruauté. La plupart du temps, leur statut est exclusivement négatif, en ce qu'ils incarnent des comportements condamnables ou des conditions pitoyables. Ils se répartissent en prédateurs qui inspirent la terreur et en victimes qui inspirent la pitié. Projection du monde humain, le bestiaire d'Eschyle renvoie aux hommes une image terrible de leur condition. Le poète a su recueillir et raviver, en ce domaine, un substrat imaginaire archaïque plongeant ses racines jusque dans l'animisme, et en tirer une représentation de l'animal comme être tragique.

En première analyse, ni le théâtre de Sophocle ni celui d'Euripide ne paraissent déployer un bestiaire aussi riche de significations. Mais la question doit certainement être creusée. Il ne fait pas de doute au contraire que la question soit de premier plan dans le théâtre d'Aristophane¹². Mais il serait oiseux pour notre propos de passer en revue les grands textes littéraires grecs en leur demandant systématiquement s'il comportent un bestiaire et quelle est sa nature. Mieux vaut noter immédiatement que la littérature antique a cultivé un genre dont le bestiaire constitue le cadre fondamental, celui de la fable. Les principaux recueils que l'Antiquité nous en a légués sont au nombre de quatre :

8. Schnapp-Gourbeillon (1981). Le titre même de l'ouvrage semble viser à écarter le soupçon de banalité : sa deuxième partie, *Les représentations de l'animal chez Homère*, expose parfaitement le contenu de la recherche, mais il passe au second plan derrière une formule plus « accrocheuse » et plus opaque : *Lions, héros et masques*.

9. *Ibid.*, p. 205.

10. Eschyle (*Agamemnon*, 1258-1259).

11. *Ibid.*, 1671-1672.

12. Une thèse vient d'être soutenue sur ce sujet (par Cécile Corbel-Morana) dont on peut espérer une rapide publication.

- le recueil ésopeque (prose grecque) constitué entre le II^e et le III^e siècles, mais recueillant des pièces beaucoup plus anciennes (VI^e siècle av. J.-C. ?) ;
- le recueil de Phèdre (vers latins), datant du I^{er} siècle apr. J.-C. ;
- le recueil de Babrios (vers grecs), daté du début du III^e siècle ;
- le petit recueil d'Avianus (vers latins), daté du IV^e ou V^e siècle.

Le bestiaire des fables antiques est précis et limité. Le point de vue est totalement anthropomorphique. La nature n'y impose que des contraintes minimales : les quadrupèdes ne volent pas, les moutons ne dévorent pas les autres animaux. Mais contrairement à ce que des traitements modernes (on pense surtout à La Fontaine) peuvent laisser croire, la psychologie animale, même la plus simpliste, en est absente. Le renard n'y est pas toujours un exemple d'astuce ; il est aussi un exemple de vanité stupide¹³. De l'animal en général la fable antique renvoie une image globalement dépréciée, en ce sens qu'il est le porteur métaphorique des faiblesses humaines.

2. 1. 2. Documentation littéraire zoologique

La liste suivante signale, par noms d'auteurs ou titres d'ouvrages, et par ordre chronologique, les textes grecs disponibles qui peuvent être dits zoologiques en ce qu'ils informent le public de certaines caractéristiques propres à certaines espèces animales, dans le cadre d'un inventaire des espèces plus ou moins ample et abondant. Ces textes relèvent des catégories I 1 et I 2 répertoriées plus haut.

- Aristote (IV^e siècle av. J.-C.) ;
- Antigone de Carystos (III^e siècle av. J.-C.) ;
- Philon d'Alexandrie (1^{re} moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.) ;
- Plutarque (fin I^{er}-début du II^e siècle apr. J.-C.) ;
- Oppien (probablement 2^e moitié du II^e siècle) ;
- Athénée (fin II^e-début du III^e siècle) ;
- Élien (un peu plus récent qu'Athénée) ;
- les *Cyranides* (IV^e ou V^e siècle) ;
- le *Physiologus* (textes de dates imprécises compilés tardivement).

Les travaux zoologiques de Théophraste (fin IV^e-début du III^e siècle av. J.-C.) ne nous sont pas parvenus. Il avait écrit un *Περὶ ζώων* en sept livres, ainsi qu'un traité *Sur l'intelligence et le comportement des animaux*, dont certains passages ont peut-être été interpolés dans ce qui forme le livre IX de l'*Histoire des animaux* d'Aristote. Par ailleurs, on ne peut pas omettre ici la référence aux livres VIII-XI et XXVIII-XXXII de l'*Histoire naturelle* de Pline (2^e moitié du I^{er} siècle apr. J.C.), ne serait-ce qu'à cause de leur fonction de relais décisif entre les données grecques et la culture de l'Europe médiévale et moderne.

13. L'analyse de Desclos (1997: 409) est structurante, mais trop globalisante : « Le monde des récits fabulistiques est un monde où n'existent pas d'autres possibilités que de vaincre ou d'être vaincu ; or il n'est que deux moyens de vaincre : la force et la ruse. Sans doute est-ce pour cela que le renard et le lion se taillent la part belle dans le corpus ésopeque, avec un net avantage pour le renard. » Si le renard est triomphant dans douze fables ésopeques, auxquelles il faut ajouter cinq fables qui lui attribuent la fonction d'exprimer la voix de la sagesse, il est en position piteuse dans sept d'entre elles.

2. 1. 2. 1. Aristote

2. 1. 2. 1. 1. Généralités

Premier des zoologistes antiques¹⁴, Aristote s'impose immédiatement comme le meilleur, et sans doute comme le seul connu. Il mentionne plus de six cents animaux différents. La présentation fâcheusement rapide et incomplète qui va suivre peut commencer par cette déclaration emblématique et admirable, recueillie dans les *Parties des animaux*.

Aussi ne faut-il pas se laisser aller à une répugnance puéride [δυσχεραίνειν παιδικῶς] pour l'étude des animaux moins nobles [ἀτιμωτέρων ζῴων]. Car dans tous les objets naturels [ἐν πᾶσι τοῖς φυσικοῖς] réside quelque merveille [τι θαυμαστόν]. Il faut retenir le propos que tint, dit-on, Héraclite à des visiteurs étrangers qui au moment d'entrer s'arrêtèrent en le voyant se chauffer devant son fourneau : il les invita en effet à entrer sans crainte en leur disant que là aussi il y avait des dieux. On doit de même aborder sans dégoût [μὴ δυσωπόμενον] l'examen de chaque animal avec la conviction qu'il y a en chacun quelque chose de naturel et de beau¹⁵.

Les textes zoologiques d'Aristote se répartissent entre les ouvrages suivants : l'*Histoire des animaux* (9 livres), les *Parties des animaux* (4 livres), la *Génération des animaux* (4 livres), et deux traités plus brefs, la *Marche des animaux* et le *Mouvement des animaux*. Des problèmes d'authenticité ont été soulevés à propos de certains de ces ouvrages ou de certains de leurs éléments. À l'heure actuelle, la thèse de l'authenticité a généralement la préférence de la critique. À propos de l'*Histoire des animaux*, il faut toutefois préciser que le livre X transmis par la tradition est une pièce rapportée qui est étrangère au sujet de l'œuvre et qui n'est certainement pas d'Aristote. Le livre IX semble comporter des interpolations théophrastiennes¹⁶, repérables notamment à une représentation optimiste des capacités intellectuelles des animaux. Les livres I à IV exposent une anatomie comparée des vivants, selon les organes et les tissus. Les livres V à VII concernent les modes de reproduction, et les livres VIII et IX traitent de questions éthologiques. L'*Histoire des animaux*, essentiellement descriptive, et assortie à l'origine de planches anatomiques (ἀνατομαί), se distingue des autres traités, qui posent la question de la fonction et de la causalité des organes.

Du point de vue de la qualité scientifique, la zoologie d'Aristote présente un aspect contrasté. La critique toujours en éveil à laquelle il soumet la documentation antérieure lui permet de dénoncer beaucoup d'erreurs et d'in vraisemblances¹⁷. Mais cette critique fait largement défaut vis-à-vis de ses informateurs directs ou des collecteurs d'informations qui travaillent pour lui. Il en résulte des erreurs énormes qu'une observation facile aurait pu éviter. On préférera donner ici un exemple parmi bien

14. Mais non le premier à avoir décrit positivement des animaux, ni même à avoir esquissé des regroupements et classements d'espèces. Dans ce domaine, le premier texte connu se trouve dans le traité hippocratique *Du régime* (II, 46-48). Sur cet avant-Aristote, mais également sur la tradition zoologique grecque jusqu'à Oppien, on dispose d'un bref et commode aide-mémoire avec l'introduction rédigée par Mair pour son édition d'Oppien, Collouthos et Tryphiodore dans la collection Loeb (1928).

15. *Parties des animaux*, I, 5, 645a, 15-23. Traduction de P. Louis (CUF) légèrement modifiée. C'est cette traduction, modifiée selon les besoins, que nous utiliserons ici pour les traités biologiques d'Aristote.

16. C'est l'avis de Dierauer (1977: 162-165).

17. L'appréciation est nettement moins optimiste dans Byl (1980).

d'autres du sérieux et de la précision de ses observations, ainsi que de la netteté de son exposition¹⁸.

Chacun de ces animaux [les bêtes à cornes et les chameaux] possède plusieurs estomacs [κοιλία], par exemple le mouton, le bœuf, la chèvre, le cerf et autres animaux de ce genre [τοιαῦτα]: ainsi, comme la bouche ne remplit qu'imparfaitement son office dans le travail [ἐργασία] de la nourriture, par suite du manque de dents, ces estomacs reçoivent la nourriture les uns après les autres. Le premier la reçoit non travaillée [ἀκατέργαστος], le second la reçoit dans un état plus travaillé [μᾶλλον κατειργασμένη], le troisième la reçoit complètement traitée, le dernier dans un état liquide homogène [λεία]. [...] Ces organes s'appellent la panse [κοιλία], le bonnet [κεκρύφαλος = la résille], le feuillet [ἐχίνος = le hérisson], la caillette [ἤνυστρον = le « finissoir » ?]. Pour leur position et leur forme, voir l'Histoire des animaux¹⁹ et les planches anatomiques [ἀνατομαί].

2. 1. 2. 1. 2. Un problème particulier : Aristote et la taxinomie zoologique

Contrairement à ce que l'on a parfois voulu penser, Aristote opère des classifications conjoncturelles, mais ne prévoit pas de taxinomie générale. Dans l'*Histoire des animaux*, les animaux sont cités souvent par listes comme exemples de porteurs de structures anatomiques, ou de modes de reproduction, ou de comportements. Beaucoup sont donc mentionnés plusieurs fois, une fois par rubrique.

Un exemple de ces classifications conjoncturelles est donné par le chapitre 6 du livre I de l'*Histoire des animaux*, un texte qui a suscité de nombreux commentaires et qui est décisif pour la compréhension de la démarche classificatoire d'Aristote.

Ainsi les quadrupèdes [τετράποδα] qui ne volent pas sont tous des sanguins [ἐναίμα], mais les uns sont vivipares [ζῳότοκα], les autres ovipares [ὀψότοκα]. Pour ce qui est des vivipares, ils n'ont pas tous des poils, et les ovipares ont des plaques cornées. [...] Naturellement apode, le genre des serpents [τὸ τῶν ὄφειων γένος] est sanguin et se meut sur terre. Il a des plaques cornées. Mais tandis que les autres serpents sont ovipares, la vipère seule est vivipare. [...] En revanche, tous les animaux qui ont des poils sont vivipares²⁰.

Ce texte ne saurait faire partie d'une proposition de taxinomie générale. Il exprime une réflexion brute sur des données naturelles qui paraissent difficilement compatibles avec une classification cohérente et ordonnée. Il se trouve en effet que par malheur la nature a produit le règne animal de telle façon qu'il n'y a pas concordance, par exemple, entre la caractéristique quadrupède et le caractère vivipare. La dichotomie vivipare/ovipare ne s'inscrit pas non plus dans le caractère dominant quadrupède, puisqu'il existe des vivipares non quadrupèdes. Comme les quadrupèdes, le « genre des serpents » est sanguin et se meut sur terre, bien qu'il ne soit pas quadrupède, et ne possède même pas de façon constante le caractère ovipare. La seule conjonction constante de caractères qu'Aristote parvient à repérer ici est hétéroclite : tous les animaux qui ont des poils sont vivipares (il ne connaissait pas l'ornithorynque).

Le rapport entre les classifications d'Aristote et l'état du lexique animalier de son temps est singulier. Aristote a conscience de l'inadéquation du lexique à l'organisation

18. *Parties des animaux*, III, 14, 674b, 8-15. L'étymologie incertaine du dernier terme empêche d'en proposer un calque linguistique et oblige à en fournir une traduction. Pour des raisons d'homogénéité, les trois autres termes doivent être traités de la même façon (P. Louis, dans la *CUF*, n'a pas opté pour cette solution).

19. *HA*, II, 17, 507b, 1-12.

20. *HA*, I, 6, 490b, 19-26.

du règne animal, ce qui l'amène a des formulations dont la logique et la grammaire risquent d'être mal perçues par des modernes. Ainsi de cette phrase :

Un autre genre [γένος] est celui des animaux qui ont une coquille en guise de peau [ὄστρακόδερμα] : il s'appelle coquillage [ὄστρεον] ; un autre celui des animaux à la coquille molle [μαλακόστρακα], qui n'est pas désigné par un nom unique, et qui comprend par exemple les langoustes, certains genres [γένη] de crabes, et les homards²¹.

Aristote a repéré l'unité de l'ensemble des coquillages, et l'unité de l'ensemble de ce que nous appelons les crustacés. Ces deux ensembles pouvaient être conceptualisés par des adjectifs descriptifs²² : ὄστρακόδερμα et μαλακόστρακα. Mais au premier correspondait en grec un nom générique, ὄστρεον, alors qu'aucun nom générique ne désignait en grec le second. Le grec ancien disposait de fort peu de noms génériques correspondant à nos ensembles intermédiaires (ordres, familles, genres). D'où chez Aristote le concept de « types anonymes » ou d'« ensembles sans nom », expressions qui tentent désespérément de traduire le concept d'ἀνώνυμα εἶδη que nous allons maintenant rencontrer.

Pour le reste des animaux, il n'est plus question de grands genres [γένη μεγάλα]. En effet, il n'existe pas un type qui englobe plusieurs types [οὐ γὰρ περιέχει πολλά εἶδη ἐν εἶδος], mais l'un d'eux est simple et non subdivisé en tant que type [ἐστὶν ἀπλοῦν αὐτὸ οὐκ ἔχον διαφορὰν τὸ εἶδος], comme l'homme, tandis que les autres se subdivisent en types différents, mais anonymes [ἀνώνυμα τὰ εἶδη]²³.

Le genre [γένος] des quadrupèdes vivipares comprend de nombreux types [εἶδη], mais ces types n'ont pas de noms [ἀνώνυμα] et on ne parle alors pour ainsi dire que de chacun des animaux qui les composent [καθ' ἕκαστον αὐτῶν] comme l'on fait pour l'homme, le lion, le cerf, le cheval, le chien, et ainsi de suite, car il n'y a de genre unique [ἐν τι γένος] que dans le cas de ceux qu'on appelle équidés [λόφουρα = à la queue faite de longs crins], comme le cheval, l'âne, le mulet [...] et les bêtes qu'en Syrie on appelle mules [ἡμίονοι], et qui sont appelées mules uniquement pour des raisons de ressemblance, car elles ne sont pas du tout du même type [εἶδος], puisqu'elles s'accouplent et font des petits²⁴.

Une des questions posées par ces textes est de savoir quel point commun Aristote relève entre l'homme, qui est à nos yeux une espèce d'une part non subdivisée et d'autre part très isolée dans la taxinomie (pas de parents proches), et le chien, à nos yeux une espèce subdivisée et pourvue de parents proches dans la famille des canidés. L'homme est mentionné à propos des deux occurrences de la notion de types anonymes. Dans la première de ces occurrences (490b, 18), l'homme se singularise en ce qu'il ne présente pas de subdivisions ; dans la seconde (490b, 33), il est associé à des animaux qui sont cités, semble-t-il, en tant qu'espèces qui soit ne se subdivisent pas (ce peut être le cas du lion, du cerf et du cheval), soit se subdivisent sans que leurs subdivisions aient reçu de nom (ce peut être le cas du chien²⁵). Le point commun n'est autre que cette absence de

21. *Ibid.*, 490b, 9-12.

22. Il faut bien comprendre qu'il s'agit là d'adjectifs, sous peine de produire une traduction choquante, comme celle de la *CUF* : « un autre celui des crustacés, qui n'a pas de nom unique pour le désigner ».

23. *HA*, I, 6, 490b, 15-19.

24. *Ibid.*, 490b, 31-491a 4. Les « mules de Syrie » (vraisemblablement des hémiones, *Asinus hemionus*, le grec ἡμίονος désignant aussi bien cette espèce que les mules ou mulets) ne sont pas des mules puisqu'elles sont fécondes alors que les mules ne le sont pas.

25. Sur la subdivision de l'espèce chien, voir plus loin, p. 139.

dénomination, qu'elle soit l'effet de la nature ou celui de la langue. En revanche, Aristote est en mesure de signaler l'exception constituée par l'ensemble des équidés, qui en grec était désigné par un nom, celui des λόφουρα. Ce « nom » est morphologiquement un adjectif composé, mais Aristote ne s'en soucie pas : son emploi comme attribut par l'entremise du verbe καλοῦνται en fait une partie du discours de même nature que les noms ἡμίονος ou ὄστρεον.

Mais la pensée d'Aristote en la matière est obscurcie par son emploi irrégulier des termes γένος et εἶδος. Entendons-nous : cette pensée paraît spécialement obscure à ceux des modernes qui pensent qu'Aristote est comme tout un chacun tenu de connaître et de respecter la différence entre genre et espèce. Il apparaît en fait qu'Aristote a perçu l'existence des réalités zoologiques constituées par les espèces et les genres, et même les familles et les ordres, mais qu'il lui manquait le matériel conceptuel adéquat. Les mots γένος et εἶδος lui ont immédiatement paru utiles, mais il n'a pas entrepris de rationaliser leur emploi.

Si nous nous reportons aux textes que nous venons de citer, nous constatons que le mot γένος correspond en 490b, 7 et 31 à un niveau taxinomique élevé (oiseaux, poissons); en 490b, 10-11 à un niveau qui pour la taxinomie moderne n'est pas inférieur, mais qui l'est pour Aristote en ce qu'il ne fait pas partie des « grands genres », et qui est déjà susceptible de ne pas avoir de nom (coquillages pourvus d'un nom, crustacés qui n'en ont pas). En 490b, 24, γένος est appliqué à l'ordre des ophiidiens ; en b 34, il est appliqué à un niveau relativement bas, l'ensemble des équidés. Quant au nom εἶδος, il apparaît d'une façon lumineuse en 490b, 17 comme susceptible de s'appliquer à deux niveaux différents (περιέχει πολλά εἶδη ἐν εἶδος). En b 35, il s'applique apparemment à un niveau moyen, celui des familles, en l'occurrence la famille des équidés. Et en 491a, 4 il s'applique à un niveau élémentaire, qui correspond assez exactement à celui que nous appelons espèce (en l'occurrence les mules, étant entendu toutefois que la mule d'« Europe » n'est en fait pas une espèce, mais un hybride).

Il suffit de parcourir les traités zoologiques d'Aristote pour constater que l'idée de lire sous γένος et εἶδος les concepts de genre et d'espèce, et même de poser que le γένος est hiérarchiquement supérieur à l'εἶδος, est une pure et simple utopie. Dans un cas c'est l'espèce chien qui est appelée γένος (*Parties des animaux*, II, 14, 658a 29). Dans un autre ce sont même les diverses races de chiens qui sont appelées γένη (*Histoire des animaux*, VI, 20, 574a 16). La notion scientifique moderne d'espèce²⁶ est étrangère à la pensée d'Aristote²⁷. Le philosophe n'a pas sélectionné de nom pour désigner une réalité qu'il perçoit aussi bien que l'opinion commune de son temps : un ensemble d'animaux d'anatomie identique, de comportement identique, qui se reproduisent à l'identique, et qui sont désignés par un même nom.

Le nom εἶδος reste très proche dans les traités zoologiques de sa signification première de « forme ». Il met l'accent sur l'existence de structures anatomiques mais aussi de caractéristiques physiologiques communes. Plus la structure et les caractéristiques sont précises, plus restreint est l'ensemble d'animaux informés par l'εἶδος, mais le nom εἶδος n'engage par lui-même aucun degré de précision. Quant à γένος, Aristote l'emploie tantôt avec son sens classificatoire, abstrait et récent (il désigne alors de façon adéquate un ensemble formé de sous-ensembles ou d'éléments pourvus de points communs mais différents les uns des autres), tantôt dans son sens ancien et

26. Voir à ce sujet Lloyd (1998).

27. Voir Pellegrin (1992: 103-148) et Zucker (1995).

concret de « race » ou « lignée » (il peut alors désigner une espèce saisie comme autoreproductrice, ou une sous-espèce comme une race de chien).

Aristote possède la notion tout à fait commune des unités discrètes du règne animal, et en ce sens sa zoologie ne se distingue pas des bestiaires, mais, à la différence des bestiaires, d'abord il reclasse ces unités selon des relations plus fines que ne le fait l'opinion commune qui ne connaît que trois classes : terrestres, volants et aquatiques, et en outre il tient à rendre compte de ce qui fait que chacune de ces unités discrètes se distingue des autres. Ces unités discrètes que nous appelons espèces se signalent chez Aristote d'abord par leurs noms. Chaque nom est d'une part classifié dans une catégorie (oiseau, poisson, insecte, etc.) et d'autre part pourvu d'une ou plusieurs qualifications. Ces qualifications forment comme les pièces d'un puzzle dont le sujet est l'espèce animale en question. Mais le puzzle n'est jamais complet. Il est même loin de l'être. On ne saurait, sauf cas très exceptionnels, se représenter l'animal étudié par Aristote. L'animal nous est présenté en pièces détachées, avec souvent plus d'information sur ses viscères que sur son aspect extérieur. Par exemple, en *HA*, VIII, 2, 591a, 14, une espèce de poisson est identifiée par un nom, (δάκιλλος), une classification (c'est un poisson), et une qualification (ce poisson se nourrit de vase et d'excréments). Nous ne connaissons pas sa taille, nous ne saurons pas s'il est long ou rond, ni quelle est sa couleur, quelle est la forme de ses nageoires, etc.

La dimension lexicologique de la zoologie d'Aristote est très importante, mais Aristote ne fait pas de nominalisme. On voit qu'il s'efforce de repérer les cas où deux noms différents, selon les lieux et les milieux, désignent le même animal. Il n'est peut-être pas toujours parvenu à le faire. Certains cas sont très incertains. Par exemple il nomme le lièvre δασύπους dans 85 % des cas et λαγώς dans 15 %. Nous reviendrons sur ce point à propos du problème du lapin.

2. 1. 2. 2. *Antigone de Carystos*

La documentation zoologique attribuable à Antigone de Carystos, intellectuel érudit du III^e siècle avant notre ère, tient dans son opuscule intitulé *ιστοριῶν παραδόξων συναγωγή* (en latin *Rerum mirabilium collectio*)²⁸. La critique se partage entre deux hypothèses : ou bien l'opuscule est bien d'Antigone, ou bien, selon Musso, il s'agit d'une compilation beaucoup plus tardive qui pourrait néanmoins avoir utilisé un *Περὶ ζῴων* perdu d'Antigone de Carystos.

Dans tous les cas, Antigone doit être considéré comme le responsable de la façon dont la zoologie est traitée dans l'ouvrage. Les animaux qui y figurent y sont sélectionnés pour l'étrangeté de leur comportement, voire de leur physiologie, à partir de données majoritairement empruntées à l'*Histoire des animaux* d'Aristote, et tout particulièrement au livre IX qui, en tant que consacré à l'éthologie, est amené à décrire des comportements animaux d'une sophistication extraordinaire. La parution dès le III^e siècle d'un livre de zoologie orienté vers les *mirabilia*, et sélectionnant dans cette perspective les informations aristotéliennes, est significative. Aristote représente pour la zoologie grecque la naissance, l'apogée et la fin. Après lui, plus de recherches, mais d'une part une instrumentalisation de ses découvertes à des fins d'argumentation philosophique, et d'autre part une sélection opérée dans sa faune pour constituer, à l'intention d'un public friand, des bestiaires regroupant des animaux pittoresques ou étonnants.

28. Édité dans les *Paradoxographorum graecorum reliquiae* par Gianini (1967), et récemment par Musso (1986).

2. 1. 2. 3. Philon d'Alexandrie

Un nombre appréciable d'informations zoologiques est rassemblé dans un ouvrage de Philon dont l'original grec est perdu, mais dont une traduction arménienne a été conservée. Le titre arménien signifie *De l'âme des animaux*, mais l'ouvrage est connu sous deux titres latins, *Alexander* ou *De animalibus*²⁹.

Le livre est un dialogue entre Lysimaque, petit-fils d'un frère de Philon, et Philon lui-même. Celui-ci propose de réfuter un discours qu'a rédigé Tiberius Julius Alexander, oncle de Lysimaque et neveu de Philon. Alexander a abandonné la religion juive. Son discours, qui argumente en faveur de la présence de l'intelligence et de la raison chez les animaux, est lu puis réfuté par Philon, au nom de la doctrine religieuse qui affirme que l'homme est le seul être vivant créé à l'image de Dieu. Alexander n'est pas un philosophe, et retient surtout un catalogue d'exemples de comportements animaux étonnants, dont l'accumulation sert de preuve à la théorie selon laquelle les animaux disposent de la raison. Son discours, tel qu'il est recomposé ou imaginé par Philon, confirme l'existence, au tournant de notre ère, d'un dossier et d'un argumentaire censés prouver l'intelligence des animaux.

La réponse de Philon comporte un argument à peu près unique, emprunté à la doctrine stoïcienne : ce que les animaux font pour leur propre conservation et celle de leur espèce est commandé par la nature. Les animaux agissent ainsi sans le vouloir et sans penser. Cette conclusion est censée s'imposer après la réinterprétation par Philon d'un grand nombre des exemples avancés par Alexander.

2. 1. 2. 4. Plutarque

Dans le dialogue de Plutarque dont le titre français peut être *L'Intelligence des animaux*³⁰, la thèse soutenue est antagoniste de celle de Philon. L'ouvrage tend en effet à montrer que les animaux sont doués d'intelligence et de raison, et affirme clairement sa visée anti-stoïcienne. Le débat théorique en occupe la première partie, relativement brève. Après quoi, le déroulement de l'argumentaire fondé sur un catalogue d'exemples est dramatisé selon une convention *ad hoc* : deux équipes de jeunes gens, l'une défendant la supériorité des animaux terrestres, l'autre celle des animaux aquatiques, s'affrontent en une joute oratoire (deux discours suivis successifs) où chacune est représentée par un porte-parole. Les exemples proposés sont nombreux (111 animaux sont évoqués), mêlant des observations assez fines à des légendes non contrôlées³¹.

2. 1. 2. 5. Oppien

Deux poèmes nous sont parvenus sous le nom d'Oppien, mais ne sont peut-être pas du même auteur : les *Halieutiques* (ou doit-on dire l'*Halieutique*, ou mieux l'*Art de*

29. La collection « Les œuvres de Philon d'Alexandrie », aux éditions du Cerf, présente, sous le n° 36 daté de 1988 et intitulé *Alexander* (la page de garde ajoute *vel De animalibus*) une traduction latine du texte arménien (réalisée par Aucher en 1822) et une traduction française du texte arménien par Terian.

30. Le titre latin consacré est *De sollertia animalium*. Le titre grec, beaucoup plus long, signifie « Des animaux terrestres et aquatiques, lesquels sont les plus intelligents ».

31. Le dialogue de Plutarque intitulé *Gryllos* ou *Que les bêtes possèdent la raison* (titre latin *Bruta ratione uti* ; titre grec *Περὶ τοῦ τὰ ἀλογα λόγῳ χρῆσθαι*) ne mérite guère de figurer dans notre inventaire. Il s'agit d'une fantaisie dans laquelle on voit un des compagnons transformés en animal par Circé démontrer à Ulysse que la condition matérielle et morale des animaux est bien supérieure à celle des hommes. Quelques exemples zoologiques sont allégués, qui généralement se trouvent aussi dans l'*Intelligence des animaux*, mais les arguments reposent le plus souvent sur des traditions littéraires ou mythologiques.

la pêche ?) et les *Cynégétiques* (ou *Cynégétique* ou *Art de la chasse*)³². À la faveur du projet de décrire les meilleures façons de pêcher et de chasser, ces ouvrages déploient surtout des catalogues d'animaux en insistant sur leur éthologie. Bien que le projet soit littéraire plus que technique et scientifique, les deux poèmes alignant de petites vignettes doucement sophistiquées, bien que les fausses informations dénoncées par Aristote y soient complaisamment reprises, les données zoologiques sont assez souvent exactes et fiables.

2. 1. 2. 6. Athénée

Dans l'immense magasin encyclopédique et philologique que constituent les *Deipnosophistes* d'Athénée, le livre VII traite, par ordre alphabétique, de 82 poissons, auxquels il faut ajouter tous ceux qui sont évoqués à l'occasion de ces 82 entrées. Ils sont examinés du point de vue de leurs qualités gustatives et nutritionnelles. Le travail d'Athénée résulte d'une infatigable compilation, et nous révèle l'étendue de la perte subie dans le domaine des ouvrages zoologiques : beaucoup d'*Halieutika* et de *Περὶ ἰχθύων* sont cités en référence. On trouve aussi au livre IX un catalogue d'oiseaux, nettement plus bref.

2. 1. 2. 7. Élien

Un peu plus jeune qu'Athénée, Élien nous a laissé un gros ouvrage en seize livres intitulé *Περὶ ζώων ἰδιότητος*, connu aussi sous le titre latin *De natura animalium*³³. Il regroupe de façon aléatoire, parfois vaguement regroupées par lieux géographiques, des notices concernant des espèces animales, des modes de chasse et de pêche, des traits ethnographiques, et toutes sortes de légendes et anecdotes. La rigueur zoologique en est complètement absente. Élien ne fait que sélectionner dans sa documentation écrite les informations les plus pittoresques et ne se fie, pour en évaluer la fiabilité, qu'à son propre jugement.

Moi qui ai mené, avec la plus grande persévérance, les recherches et les investissements les plus poussés sur ce sujet et sur les pièces de ce dossier, j'ai acquis la certitude qu'il existe aussi un scolopendre qui est un monstre marin, et qu'il s'agit même du plus grand de ces monstres. Personne ne se risquerait à le regarder quand il est échoué, mais les hommes qui ont une parfaite connaissance des réalités marines disent qu'on peut en voir flotter : toute la partie qui constitue leur tête, les scolopendres la maintiennent en l'air, hors de l'eau, en exhibant les poils de leurs naseaux, qui ressortent et montent très haut, ainsi que leur queue, qui est plate et ressemble à celle de la langouste³⁴.

Aristote est largement mis à contribution, mais complété par beaucoup d'autres sources. Élien ne craint pas, lui non plus, de promouvoir des informations expressément rejetées par Aristote, comme celle selon laquelle la pierre lâchée par la grue en guise de lest peut désormais faire fonction de pierre de touche pour éprouver l'or³⁵.

32. En grec Ἀλευτικά et Κυνηγητικά. Si les deux poèmes sont dus à Oppien, ils datent de la seconde moitié du II^e siècle. Si le second a pour auteur un imitateur, sa date peut descendre jusqu'au début du III^e siècle.

33. Le titre français pourrait être *Caractéristiques* ou *Particularités des animaux*. Zucker, le traducteur de l'ouvrage dans la collection « La Roue à livres », Paris, 2001/2002, vol. 1, a choisi *La Personnalité des animaux*, qui a l'avantage de respecter le singulier du grec ἰδιότητος.

34. Élien (*Personnalité des animaux*, XIII, 23, trad. Zucker).

35. *Ibid.*, III, 13 ; cf. Aristote (*HA*, VIII, 12, 597b, 1).

2. 1. 2. 8. *Les Cyranides*

Sont désignées sous ce titre six compilations datant de la fin de l'Antiquité, qu'on a pu rattacher à la littérature hermétique³⁶. Dans leur traduction latine (par l'intermédiaire d'une traduction arabe), elles ont joué un grand rôle en Europe médiévale, notamment dans le domaine de l'alchimie.

La première *Cyranide* est divisée en 24 chapitres correspondant aux 24 lettres de l'alphabet ; chaque chapitre réunit une plante, un oiseau, un poisson, et une pierre dont les noms commencent par la même lettre. La deuxième traite de 47 animaux terrestres alignés par ordre alphabétique. La troisième de 55 oiseaux, la quatrième de 78 poissons, la cinquième de 24 plantes, et la sixième, incomplète, de 9 types de pierres.

La perspective qui régit cet ensemble est médicale et pharmaceutique³⁷. Les animaux y sont répertoriés en tant que fournisseurs de remèdes, par leur chair, mais pas seulement : ainsi apprend-on que la crotte de lièvre absorbée avec du vin chaud guérit les sciatiques et les coliques³⁸.

2. 1. 2. 9. *Le Physiologus*

Il s'agit d'un bestiaire chrétien dont l'influence sur le savoir, le symbolisme et l'iconographie du Moyen Âge fut considérable, beaucoup plus encore que dans le cas précédent³⁹. Son noyau le plus ancien pourrait remonter au II^e siècle, mais les premières compilations de quelque ampleur semblent surgir aux V^e et VI^e siècles ainsi que les premières traductions en diverses langues, dont bien entendu le latin.

Chacun des chapitres qui composent l'ensemble commence par une citation de l'Écriture nommant un animal. Puis vient la formule δ φυσιολογος λέγει δ τι, ouvrant une notice concernant l'animal mentionné par l'Écriture, après laquelle est proposée une interprétation (Ἑρμηνεία). Exemples :

Physiologus, 16

La panthère [Περὶ πάνθηρος]

Le prophète a fait cette prophétie : « Moi, je suis né comme une panthère pour Ephraïm. » (Osée, 5, 14)

L'homme qui connaît la nature [ὁ φυσιολόγος] a dit de la panthère que sa nature était la suivante :

De tous les animaux [ζώων] elle est la plus aimable ; elle est l'ennemie du serpent. Elle est toute chamarrée [παμποικίλου] comme la tunique de Joseph (Genèse 37, 3) et fort belle à voir. C'est un animal tranquille et très doux. Quand elle a mangé et qu'elle est rassasiée, elle dort dans sa tanière, et le troisième jour elle se réveille et pousse un grand cri. En criant elle émet un parfum suave. Les bêtes accourent de loin ou de près en entendant ce cri. De son cri émane un parfum suave que les bêtes flairent et suivent jusqu'à ce qu'elles arrivent auprès d'elle.

36. Dimitris Kaimakis (*Die Kyraniden*, Meisenheim am Glan, 1976, « Beiträge zur klassischen Philologie, 76 »).

37. Tendance récurrente de la zoologie antique, depuis le corpus hippocratique : voir n° 14, *supra*.

38. *Cyranides*, II, 23. L'Antiquité employait volontiers les excréments d'animaux dans sa pharmacopée : voir Bonet (1995: 165).

39. Voir les éditions Sbordone, *Physiologus Graecus* (Rome, 1936, réimp. Hildesheim, 1976), Offermanns, *Der Physiologus nach den Handschriften G und M* (Meisenheim am Glan, 1966, « Beiträge zur klassischen Philologie, 22 ») et Kaimakis, *Der Physiologus nach der ersten Redaktion* (Meisenheim am Glan, 1974, « Beiträge zur klassischen Philologie, 63 »), ainsi qu'Alexandre (1986).

Interprétation :

Ainsi Notre Seigneur Jésus Christ, en ressuscitant le troisième jour d'entre les morts, est devenu pour tous, lointains et proches, un doux parfum de paix, ainsi que le dit l'Apôtre (2 Cor. 2, 14-15).

Physiologus, 39

Sur l'animal marin [κῆτος] nommé πρίων (poisson scie ?)

Il y a dans la mer un gros animal nommé πρίων. Il a des cornes sur la tête et de grandes nageoires. Quand il voit des bateaux aux voiles déployées, il les imite, lève ses nageoires et navigue de conserve. Quand il a parcouru trente ou quarante stades, il ressent la fatigue et replie ses nageoires ; le flot le ramène alors à l'endroit où il vit habituellement.

Interprétation :

Les bateaux représentent la personne des apôtres qui, comme traversant la mer et épuisant les difficultés de la vie, sont parvenus à bon port au royaume des cieux. L'animal en question est l'image de ceux qui se lancent dans la vie ascétique puis font demi-tour, entraînés vers la vie mondaine.

Ces deux textes sont assez représentatifs de la qualité des informations zoologiques fournies par le *Physiologus*, qui recueille d'une façon quasi systématique ce que la tradition pouvait fournir de plus improbable. Rappelons-nous toutefois que les anciens n'avaient pas la même appréciation que nous de la vraisemblance d'une information. La légende du parfum de la panthère se réclame d'Aristote en personne :

La panthère [τὴν πάρδαλιν]⁴⁰ se rend compte que les animaux aiment sentir son odeur ; elle se cache pour les chasser ; ils s'approchent tout près, et elle prend ainsi même les biches⁴¹.

2. 2. Documentation iconographique

Elle est immense et foisonnante, mais extrêmement dispersée. La documentation moderne ne songe pas à classer les données par espèces animales⁴². Un gros travail d'indexation, puis de regroupement reste à faire, qui pourrait commencer par des opérations faciles, comme la constitution d'un index animalier du *LIMC*. Les supports de cette documentation sont aussi variés que possible : vases, reliefs, statuaire, bronzes, fresques, mosaïques, monnaies, sceaux, camées, tissus, vêtements. Les espèces représentées sont innombrables. Leur choix obéit à des motivations différentes : l'animal peut avoir une fonction narrative (c'est le sujet de l'image qui le détermine, notamment dans les scènes mythologiques ou les scènes de genre), ou bien une fonction décorative, ou encore une fonction emblématique (l'animal est le symbole d'une cité sur les monnaies, ou celui d'un producteur sur des timbres amphoriques, etc.). Dans les deux derniers cas, où le choix de l'animal représenté n'est pas imposé par une logique interne, les Grecs révèlent une attitude qui vérifie l'assertion d'Aristote selon laquelle :

40. La πάρδαλις d'Aristote semble bien désigner la panthère. Le πάνθηρ du *Physiologus* peut désigner tout gros félin tacheté.

41. *HA*, IX, 6, 612a, 13-15. Naturellement Aristote sera disculpé de ce manque de jugement et le tort reviendra à Théophraste si l'on attribue le passage à ce dernier.

42. Malgré quelques exceptions : par exemple Delorme-Roux (1987), Tammisto (1997).

nous avons plaisir à regarder les images les plus soignées des choses dont la vue nous est pénible dans la réalité, par exemple les formes d'animaux parfaitement ignobles ou de cadavres⁴³.

Si l'aigle et le lion dominent parmi les emblèmes, c'est de peu, et les animaux qu'Aristote désignait par « moins nobles » y foisonnent. Un fabricant d'amphore ne voyait, semble-t-il, aucun inconvénient à être représenté par une fourmi ou un lézard⁴⁴, ni les cités d'Égine ou de Messine à frapper sur leurs monnaies l'image d'un lièvre ou d'une tortue⁴⁵.

Une évolution du goût, ou en tout cas de l'offre artistique, se dessine au long de l'Antiquité. Peu à peu, avec le développement des pavements mosaïqués, viennent à dominer les scènes de chasse, de pêche, ou les planches à la fois décoratives et encyclopédiques, regroupant différents poissons ou oiseaux. Un sujet très apprécié est dès lors la faune nilotique, qui rassemble, avec quelques poissons, des mammifères et des oiseaux que depuis Hérodote l'Antiquité a toujours considérés comme remarquables (hippopotame, crocodile, ibis, etc.⁴⁶).

3. L'IDENTIFICATION DES ESPÈCES

3.1. Dans l'iconographie

Il vient d'être question des animaux visibles sur les monuments figurés de l'Antiquité comme s'il était toujours possible d'inscrire un nom d'espèce en face d'un animal représenté. C'est loin d'être le cas. Le problème général consiste à joindre par une relation biunivoque chacun des éléments du bestiaire iconographique antique avec un élément de la faune connue⁴⁷. Du côté de la faune connue, la définition des éléments n'est pas une donnée aussi simple qu'on pourrait le croire. Mais du côté du répertoire iconographique, les difficultés sont encore plus grandes. La situation la plus favorable est celle des images légendées, où figure le nom de l'animal représenté. On a affaire ici à une relation triangulaire entre image, lexique grec (ou latin) et faune connue. Dans la plupart des cas, cependant, le nom ne figure pas. Et les capacités des artistes et artisans varient dans nos documents antiques entre la finesse la plus admirable et la maladresse la plus grossière. Le champ des identifications possibles reste malgré tout assez vaste. Delorme et Roux (1987) proposent par exemple en regard de certaines images de poissons, crustacés, céphalopodes, etc., des identifications souvent précises, assorties du nom scientifique de l'espèce :

Le Sar à tête noire ou Sar doré. *Diplodus vulgaris* (Geof. Saint-Hilaire, 1827) est un des poissons les plus communément représentés. Il est facilement déterminable

43. Aristote (*Poétique*, 4, 1448b, 9-13, trad. Lallot-Dupont-Roc, Paris, Le Seuil, 1980), phrase qui inspire le célèbre distique de Boileau (*Art poétique*, III, 1-2) : « Il n'est point de serpent ni de monstre odieux qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux. » Cf. aussi la conviction aristotélicienne qu'il y a du beau dans tout animal, rappelée *supra*, p. 136.

44. Debidour (1987: 8).

45. *Das Tier in der Antike* (fig. 402 et 410, pl. 64).

46. Une bonne étude sur ce sujet va paraître incessamment : Trinquier « *Hic sunt leones...* » (voir bibliographie, p. 166).

47. Hors les cas, généralement indubitables, où l'animal représenté est mythique ou imaginaire : encore faut-il en ces occasions établir les relations avec l'ensemble des animaux fabuleux évoqués par les textes.

grâce aux deux raies verticales foncées qu'il arbore, l'une juste en arrière de la tête et l'autre devant le pédoncule caudal. Sa taille maximale est de 0,30 m⁴⁸.

Ce degré de précision n'est pas toujours possible. Citées dans Metzger (1990), deux longues lettres de Charles Roux, qui fut directeur au Muséum national d'histoire naturelle, montrent qu'un naturaliste a certes la possibilité de lire mieux qu'un non-spécialiste les images laissées par les peintres antiques, mais que même pour lui l'identification est souvent difficile. Du reste la préface de Delorme-Roux (1987) contient une remarque digne d'attention : « Il serait illusoire d'espérer en chaque cas parvenir à un résultat incontestable. Les artistes grecs n'étaient pas des zoologistes : avant de faire vrai ils voulaient faire beau. » Cette phrase, partiellement vraie, ne rend pas justice à de nombreux mosaïstes animés d'un souci encyclopédique qui leur imposait de bien distinguer eux-mêmes les différentes espèces qu'ils représentaient, et doués d'un savoir-faire qui leur permettait de figurer clairement les traits distinctifs de chaque animal.

Dès que le trait se fait approximatif, en revanche, l'hésitation s'installe. Tel verra l'image d'un ours là où un autre verra celle d'une hyène, en raison de la relative minceur des pattes. En raison d'un rapport de taille difficile à apprécier de manière objective, tel verra une chevretonne (femelle du chevreuil) là où une biche serait tout aussi vraisemblable. Il faut aussi tenir compte des effets de la stylisation. Ainsi la biche est un animal doté de très longues oreilles : les peintures antiques accentuent ce trait jusqu'à l'irréalisme. Elle possède aussi une encolure fort longue et d'un maintien vertical : là encore cet aspect fait l'objet d'une emphase extraordinaire qui donne souvent à l'animal l'allure d'un lama.

3.2. Dans les textes et les images, à propos d'un cas obscur

N'abandonnons pas la biche, animal sans mystère, mais dont la littérature et l'art grec offrent une représentation indéfinie. D'assez nombreuses céramiques peintes représentent Artémis en compagnie d'un animal que l'on peut identifier à une biche, ce qui est conforme à des aspects bien connus de son culte et de sa mythologie⁴⁹. Dans quelques cas, l'animal a une robe claire et tachetée⁵⁰. Le pelage de la biche adulte est uni. Les daims ont une robe tachetée, et les daines aussi. Faut-il donc identifier l'animal tacheté à une daine ? L'espèce daim (*Cervus dama* ou *Dama dama*) était semble-t-il peu abondante en Europe dans l'Antiquité, et en tout cas cantonnée dans les régions méditerranéennes⁵¹. Pour les rédacteurs du *LIMC*, en tout cas, l'animal litigieux est une biche.

L'identification est sans doute juste⁵². Car si le peintre n'a pas pu contempler dans la nature de biches (*Cervus elaphus*) adultes tachetées, il a pu en trouver dans la

48. Delorme-Roux (1987: 61).

49. Le grec désigne cet animal d'Artémis par le nom ἔλαφος au féminin.

50. Voir *LIMC*, Artémis 1066, 1093, 1433.

51. La question de sa dénomination est complexe. Aristote associe volontiers à l'ἔλαφος un autre cervidé qu'il nomme πρόξ, προκός, sans aucune indication permettant d'en conjecturer la nature. On pense donc au daim, mais aussi au chevreuil. Dans l'édition de la *CUF des Parties des animaux*, πρόξ est traduit par « chevreuil » en II, 4, 650b, 15 et par « daim » en IV, 2, 676b, 27.

52. Encore que sur ces images les cervidés tachetés soient de petite taille. Les peintres ont-ils voulu représenter des faons, en dépit du fait que les taches du faon, dans la nature, se détachent en clair sur un pelage plus sombre ? De grands cervidés tachetés sont également représentés attelés au char d'Artémis : *LIMC*, Artémis 1196, 1351. Les rédacteurs du *LIMC*

littérature. Euripide parle tantôt des chiens qui poursuivent des « biches à la robe tachetée »⁵³, βαλιαῖς ἐλάφοις, tantôt d'un loup qui déchire une biche « à la robe tachetée »⁵⁴, βαλιᾶν ἐλαφον. L'adjectif βαλιός signifie-t-il bien « tacheté » ? Pour le *DELG*, le mot, d'étymologie inconnue, a d'abord signifié « moucheté », puis à ce sens s'est ajouté chez les poètes tardifs celui de « rapide ». Il est certain qu'à l'époque tardive l'adjectif est appliqué à des noms qui ne peuvent désigner des objets tachetés, par exemple le vent. Mais chez Euripide il est également question d'un lynx βαλιός dans un contexte où la rapidité n'a que faire⁵⁵. Donc Euripide avait dans sa culture une représentation de biche tachetée. Avait-il vu des daines, ou simplement des représentations figurées de biches tachetées ? Celles-ci ne manquaient pas ; l'image est présente jusque dans la nécropole étrusque de Tarquinia⁵⁶. Mais on ne peut exclure qu'Euripide n'ait même pas vu ces images de biches tachetées : le syntagme « biche tachetée » existait peut-être de manière quasi figée. On notera que dans les deux occurrences euripidiennes, ainsi que dans la peinture de Tarquinia, ces « biches tachetées » sont (ou vont être) la proie de carnassiers. Or Homère évoque, quant à lui, l'attaque par un chien d'un faon moucheté⁵⁷. Il ne fait en cela aucune violence à la nature : les faons ont bien une robe tachetée. Mais ce motif classique du cervidé tombant sous les griffes d'un prédateur a pu évoluer de telle sorte que le faon tacheté a pris des dimensions d'animal adulte, et l'on pressent ici une influence de l'imagerie sur le formulaire poétique, qui à son tour a conforté l'imagerie.

Plus ardu encore est le problème de la biche porteuse de bois, « pourvue de cornes » selon les termes grecs. Aristote est ferme sur la question : la femelle du cerf n'a pas de bois⁵⁸. Or les poètes grecs insistent sur la présence de bois (cornes) chez la biche. On ne sera pas surpris de voir Élien préférer la version des poètes à celle du naturaliste⁵⁹ :

Ceux qui prétendent que la biche [θηλυς ἐλαφος] n'a pas de bois n'ont aucune considération pour ceux qui témoignent du contraire.

Suivent à l'appui quelques citations de Sophocle, Euripide et Pindare⁶⁰. Puis Élien poursuit :

Et Anacréon (fr. 408 P. M. G.) déclare à propos des femelles : « Comme le tout jeune faon, encore à la mamelle, qui se blottit sous sa mère à la belle ramure [κεροέσσης] ». À ceux qui veulent adultérer le texte en prétendant qu'il faut écrire ἐροέσσης [= aimable] Aristophane de Byzance s'oppose avec vigueur, et il emporte ma conviction.

y voient des daims ; ce pourraient être des daines, car ces animaux sont dépourvus de bois. Sur une peinture, pourtant (Artémis 1334), les deux cervidés attelés, grands et tachetés, portent des bois. Faut-il y voir des daims, ou les biches munies de bois évoquées par certains textes (voir *infra*) ?

53. *Hippolyte*, 218, trad. Méridier (*CUF*).

54. *Hécube*, 90, trad. Méridier.

55. *Alceste*, 579.

56. Tomba dei Bacchanti. Voir Romanelli (1957: 69). Cf. encore une fresque d'Herculanum représentant Héraclès et Télèphe : Mielsch (2001: 154).

57. Πουκίλον ἐλλόν (*Odyssée*, χιχ, 228).

58. *HA*, IV, 11, 538b 18 ; *Parties des animaux*, III, 2, 664a, 3. Effectivement le seul cervidé dont la femelle porte des bois est le renne ou caribou (*Rangifer turandus*).

59. Élien (*Particularités des animaux*, VII, 39).

60. Sophocle (fr. 89) ; Euripide (fr. 740) ; Pindare (*Ol.*, II, 29).

Burkert (1998) signale l'existence de représentations figurées d'une biche munie de bois, dans le cadre du mythe d'Héraclès. La biche de Cérynie, domptée par Héraclès, avait en effet des bois dorés. C'était une renne, suppose Burkert. Quoi qu'il en soit, c'est probablement l'image (mentale aussi bien que plastique) de la biche de Cérynie qui a migré dans la tradition poétique. Devant la force de cette tradition il est inutile de se demander si Sophocle, Euripide et Pindare étaient jamais allés à la chasse. En revanche il est certain qu'Élien, fût-il ou non chasseur, n'a jamais vu de biche.

3. 3. Dans les textes et dans le lexique

3. 3. 1. Identification et nomination

Dès lors qu'il s'agit de données fournies par les textes antiques, le concept d'identification des espèces revêt une valeur ambiguë. Dans certaines de ses occurrences il est impropre et n'est qu'un synonyme abusif de « nomination des espèces » ; en d'autres termes, c'est de la traduction en langue moderne que l'on parle, c'est-à-dire de l'établissement d'un lien biunivoque entre un nom d'animal grec ou latin et un nom appartenant à une langue moderne. Les deux ensembles mis en rapport sont deux lexiques. Dans d'autres cas, il est tout à fait approprié : le lien est établi entre un nom grec ou latin et un fait de nature qui est une espèce animale⁶¹. Seul le naturaliste est compétent pour définir cette relation, ce qui ne veut pas dire que l'opération lui soit facile ni qu'elle soit faisable dans tous les cas. Le philologue est pour sa part équipé pour l'opération de traduction, dont le succès ne lui est pas davantage acquis d'avance. Les compétences sont distinctes, et le philologue ne doit pas se prendre pour un naturaliste. Mais il ne doit pas non plus ignorer les informations que le naturaliste est capable de lui apporter. Il n'est ni satisfaisant ni même honnête de traduire un nom grec par un nom français en consentant à ne pas savoir ce que le nom français désigne. La tâche du philologue est de traduire les noms d'animaux en langue naturelle (français, anglais, etc.) et non en nomenclature scientifique, mais il lui incombe de consulter le naturaliste pour connaître le nom scientifique (c'est-à-dire l'entité naturelle) correspondant au nom de l'animal mentionné par son document. Il n'obtiendra pas toujours de réponse. Les difficultés sont en effet nombreuses, et de plusieurs ordres.

3. 3. 2. Identification naturaliste des espèces. Les difficultés

3. 3. 2. 1. Une nomenclature instable

La taxinomie zoologique (on dit aussi « la systématique ») est une science en progrès. Sans cesse on découvre de nouvelles espèces et surtout des principes de classement plus justes et mieux adaptés. Depuis le XVIII^e siècle se succèdent les propositions de classements et de nomenclatures. De sorte que l'idée qu'à chaque animal correspond son nom scientifique est en partie un leurre, ce qui justifie la précaution parfois adoptée et consistant à désigner l'auteur de la taxinomie dont on cite un élément. Le philologue peut s'estimer dépassé par des situations de concurrence entre diverses taxinomies. Il lui revient de tenter de s'informer sur la nomenclature la plus à jour ou la plus généralement acceptée par les spécialistes.

61. Il est bien clair que cette opération met également en rapport deux lexiques, le lexique animalier ancien et la nomenclature scientifique de la faune. La spécificité de cette dernière est qu'elle veut être un reflet exact et complet d'une réalité naturelle, et que chacun de ses termes correspond à un et un seul item naturel.

3. 3. 2. 2. Des données textuelles insuffisantes

Des espèces restent indentifiables parce que les données des textes anciens sont insuffisantes. Un phénomène assez constant dans la zoologie antique veut que les animaux non observables parce qu'inexistants soient décrits avec complaisance, alors que les animaux observables ne donnent qu'exceptionnellement lieu à une description complète. Nous avons déjà signalé le cas où Aristote désigne un animal par son nom, le classe dans un des « grands genres », mais ne donne à son sujet qu'une information isolée⁶². La même situation se retrouve chez Oppien et Athénée. Aucun naturaliste ne peut identifier une espèce à partir d'indications si fragmentaires. Et si le nom lui-même n'a pas d'histoire, si l'on ne peut pas repérer sa descendance dans les langues modernes (et cette absence de postérité est la règle pour les animaux rarement mentionnés), alors la traduction est également impossible, ce qu'illustrent, face à certaines entrées, les formules comme « sorte de poisson » ou *kind of fish* des dictionnaires Bailly ou *LSJ*. Encore faut-il prendre conscience de l'ancienneté, et donc du caractère irrémédiable, que peut revêtir la déconnexion entre le nom et son référent : déjà les lexiques antiques se résignent parfois à la définition « sorte de poisson »⁶³. Économie ou ignorance ? Pour l'utilisateur antique de ces dictionnaires, en tout cas, l'espèce demeurait inconnue.

3. 3. 2. 3. L'ajustement des niveaux taxinomiques

Le niveau taxinomique de l'entité mentionnée par le document ancien doit être correctement apprécié. Nous prendrons pour illustrer le problème trois exemples, ceux de la fourmi, du sanglier et du lapin.

3. 3. 2. 3. 1. La fourmi

Les Grecs reconnaissent et isolent une entité animale qu'ils appellent μύρμηξ. Au niveau des espèces inventoriées par les zoologistes, rien ne correspond à cela. À ce niveau-là existe par exemple un *Archimurmex rostratus*, mais aussi de nombreuses autres espèces que les Grecs désignaient ou désigneraient par le même nom de μύρμηξ. Or il est pour l'heure extrêmement difficile (1) d'identifier au niveau de l'espèce des restes quelconques de μύρμηκες sur le territoire de la Grèce ; (2) d'identifier au niveau de l'espèce un μύρμηξ antique décrit par un texte ou représenté sur une image. Tout ce que le naturaliste peut faire, c'est éliminer certaines espèces qui ne peuvent correspondre aux données du texte ou de l'image. Le nom μύρμηξ désignait en grec un ensemble d'animaux qui n'est ni une espèce ni même un genre, mais une famille, celle des Formicidés, qui comprend des milliers d'espèces. Fort heureusement, notre intuition est parallèle ici, comme souvent, à celle des Grecs anciens, et les langues européennes modernes ne connaissent que des noms désignant cette famille, *fourmi* en français, *ant* en anglais, etc.

3. 3. 2. 3. 2. Le sanglier

Nos bestiaires modernes font une distinction nette entre le sanglier et le porc domestique⁶⁴. Notre intuition citadine distingue là deux espèces, alors qu'il n'y en a qu'une, le *Sus scrofa*, divisé en deux sous-espèces interfécondes, le *Sus scrofa scrofa* et le *Sus scrofa domesticus*. Or l'intuition des anciens Grecs était largement parallèle à la classification des naturalistes modernes, comme le montre cette phrase de Clodius de Naples citée par Porphyre : « Le porc domestique [ἡμερος] est le même γένος que le

62. Voir *supra*, p. 137-140.

63. Hésychius (s. v. λευκός: ἰχθὺς ποιός). Voir Skoda (1997: 372).

64. Toutefois le lexique des chasseurs, en de nombreuses régions, désigne les deux animaux par le même nom de « cochon ».

porc sauvage [ἄγριος]⁶⁵. » La justesse de cette opinion est confirmée par les désignations les plus fréquentes du sanglier, qui utilisent les périphrases ὡς ἄγριος (cochon sauvage) et ὡς μοιός (cochon solitaire)⁶⁶.

3. 3. 2. 3. 3. Le lièvre et le lapin

Après ce cas où le grec emploie le même nom pour désigner deux animaux que le bestiaire français distingue, voyons le cas inverse : deux noms grecs qui semblent désigner la même espèce. Il existe en grec deux noms susceptibles de désigner le lièvre : δασύπους et λαγώς, écrit aussi λαγῶς, λαγῶς ou λαγός. Le nom δασύπους, qui étymologiquement signifie « aux pattes velues », apparaît dans la littérature au V^e siècle av. J.-C. ; auparavant, l'animal n'était désigné que par les différentes formes de λαγώς, dont l'étymologie discutée pourrait indiquer un animal « aux oreilles flasques ». Les deux noms coexistent ensuite, et il n'est pas facile de leur distribuer des fonctions respectives. Le nom λαγώς, fort de son ancienneté, est peut-être plus volontiers utilisé lorsque la dimension symbolique (couardise, proliféité, etc.) de l'animal est en cause ; le nom δασύπους est peut-être plus concret et plus technique. Ces nuances sont difficiles à maintenir quand les deux noms sont employés, à propos du même animal, à deux lignes de distance⁶⁷. On trouve aussi chez Aristote (qui préfère largement, nous l'avons vu, δασύπους à λαγώς dans ses traités biologiques) les deux noms employés dans un même contexte et de façon non moins malaisée à expliquer⁶⁸. On notera que les glossaires gréco-latins⁶⁹ n'ont pas retenu le nom δασύπους, sinon pour en faire en une unique occasion l'équivalent de *cuniculus*, « lapin ». Or l'opinion traditionnelle est que la Grèce antique n'a pas connu l'espèce lapin (*Oryctolagus cuniculus*), mais seulement l'espèce lièvre (*Lepus europaeus*) ; le lapin n'était présent qu'en Espagne avant de se répandre peu à peu. Cette opinion est fortement appuyée sur des textes on ne peut plus clairs, qui emploient, pour désigner l'animal qu'il s'agit de distinguer du lièvre, un emprunt grec au latin *cuniculus*⁷⁰. Toutefois des doutes s'élèvent de temps à autre, fondés en particulier sur la mention par Xénophon de deux espèces de lièvres, sur une allusion d'Aristote à des petits naissant aveugles, ce qui convient mieux aux lapereaux qu'aux levrauts, ou encore sur des images représentant des léporidés dont la taille et la morphologie évoquent plus le lapin que le lièvre⁷¹.

3. 3. 2. 4. Les espèces dans l'espace et dans le temps

Beaucoup d'espèces sont liées à leur habitat. Tel oiseau vivant en Grèce à l'époque d'Aristote, morphologiquement très proche d'une espèce connue en France (et dotée d'un nom français), n'en constitue pas moins une espèce différente. Voilà pour quoi

65. Clodius de Naples (ap. Porphyre, *De l'abstinence*, I, 14, 3).

66. Pour la position du nom κάπρος dans cette configuration, voir Briand (1997).

67. C'est le cas chez Plutarque (*L'Intelligence des animaux*, 15, 971a) : « À la chasse au δασύπους, si les chiens tuent eux-mêmes leur proie, ils la dépècent à belles dents et lapent son sang avec ardeur ; mais si le λαγῶς, renonçant à tout espoir de salut, comme cela arrive souvent, jette ce qui lui reste de souffle dans une course ultime et succombe [...] » On pourrait tout de même faire valoir que c'est le nom λαγῶς qui est employé lorsque le texte épouse le point de vue subjectif de l'animal.

68. HA, VIII, 28, 606a, 24 et 606b, 1.

69. Voir *infra*, p. 150.

70. En grec κούνικλος, κύνικλος ou κόνικλος : Polybe (XII, 3, 9-10) ; Athénée (IX, 400f-401a) ; Élien (*Particularités des Animaux*, XIII, 15).

71. Voir Xénophon (*Cynégétique*, 5, 22-24) ; Aristote (HA, VI, 33, 580a, 4) ; et, dans le sens d'une remise en cause de l'opinion traditionnelle, Schnapp (1997: 332-337).

il est bon, en pariant sur la permanence des espèces dans les habitats déjà conquis, d'interroger les naturalistes qui dressent l'inventaire des faunes locales⁷².

Enfin, comme on le sait, les espèces changent. Il est donc raisonnable de se demander par précaution si des espèces ont disparu depuis l'Antiquité et si au contraire d'autres sont apparues. Ce n'est pas le cas dans ce qui relève de notre champ d'observation spatial et temporel. Mais il y a eu des déplacements: nous venons d'en voir un exemple à propos du lapin. Quant à savoir si certaines espèces se sont modifiées, c'est une question obscure en ce qui concerne les animaux sauvages. Pour les animaux domestiques en revanche, le fait est certain. Les spécialistes notent des changements importants – mais fluctuants – de volume et de poids pour telle ou telle espèce. Le porc domestique européen a même connu des modifications de son squelette : le bord supérieur du crâne, rectiligne dans l'Antiquité, s'est peu à peu incurvé, résultat de croisements et non d'une évolution naturelle⁷³.

Sachant cela, l'antiquisant qui verra sur une image un porcine dont la silhouette lui semblera franchement sauvage n'exclura pas qu'il puisse s'agir d'un porc domestique. Ici, cependant, le risque d'erreur ne concerne pas l'espèce, qui est unique. Or il arrive que les données iconographiques ou littéraires laissent place à l'hésitation entre plusieurs espèces. Seule l'archéozoologie permet alors de trancher: si l'on trouvait un jour en Grèce des restes de lapin datables de l'Antiquité, le problème évoqué plus haut serait résolu.

3. 3. 3. L'identification naturaliste des espèces. L'archéozoologie

Les résultats obtenus par l'archéozoologie sont très importants et les travaux publiés sont innombrables à travers l'Europe. La compétence des spécialistes permet des identifications précises à partir quelquefois de débris infimes. Cela dit, la tâche n'est pas simple et le texte suivant, rédigé par une de ces spécialistes, montre bien que des espèces peuvent ne se distinguer que par de minuscules différences anatomiques, et que l'archéologue se trouve parfois, devant ses ossements, dans le même embarras que l'antiquisant devant son texte ou son image, même si l'exemple choisi est finalement encourageant:

J'ai éprouvé beaucoup de difficultés à déterminer un cubitus droit entier d'*Accipitridae*, qui mesure 199,7 mm de longueur totale et qui est de taille inférieure à celle de la plupart des *Aquila chrysaetos*, bien qu'il ressemble à cette espèce. Je l'ai comparé au British Museum avec des cubitus d'*Aquila clanga*, d'*Aquila heliaca*, d'*Aquila rapax*, d'*Aquila pomarina*, etc., et il ne peut être attribué à aucune de ces espèces. Finalement, j'ai trouvé au British Museum deux squelettes d'*Aquila chrysaetos* de très faibles dimensions dont les cubitus sont de taille égale à celui de la Bourse. Je pense donc que ce cubitus peut appartenir à un *Aquila chrysaetos* de petite taille⁷⁴.

3. 3. 4. Identification lexicologique

Une partie du travail des zoologistes a déjà été exploitée dans des répertoires à usage philologique⁷⁵. Mais les auteurs de ces instruments suivent aussi, pour la plupart, l'autre filière, la filière lexicologique.

72. Par exemple Ikonomidis (1973).

73. Voir Jourdan (1976: 61).

74. Mourer-Chauviré (1976: 285-286).

75. Keller (1887), Keller (1909-1913), Thompson (1936), Thompson (1947), de Saint-Denis (1947), Capponi (1979), Davies-Kathirithamby (1986), Beavis (1988).

Le lexique grec animalier fait l'objet de deux types d'études. Les unes étudient le phénomène par l'amont et cherchent à éclairer les motivations des noms d'animaux en grec⁷⁶. Les autres l'étudient par l'aval en cherchant à éclairer les motivations des noms modernes, ce qui, dans certains cas, met en évidence des filiations remontant au grec⁷⁷.

Les deux types d'étude sont connectées à l'identification naturaliste des espèces : le premier l'est modérément, dans la mesure où certaines motivations lexicales, une fois déchiffrées, apportent des informations sur des caractéristiques physiques de l'animal nommé ; le second l'est de façon essentielle : une fois reconnu que le nom grec a été employé jusqu'à nos jours, directement ou par l'intermédiaire de ses héritiers (traductions latines et noms modernes issus de celles-ci), on a la possibilité d'observer les animaux ainsi désignés et donc d'identifier leur espèce. Le philologue a donc tout intérêt à suivre à travers l'histoire le cheminement du nom dont il recherche le sens. Pour les noms grecs, il n'est pas inutile de consulter de bons dictionnaires de grec moderne. Mais on a tout intérêt à consulter le *Corpus glossariorum latinorum* (Leipzig, 1883-1923), qui réunit un certain nombre de glossaires latins, latino-grecs ou latino-germaniques recensés à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Les glossaires latino-grecs édités dans ce corpus retracent toute une tradition d'opuscules antérieurs remontant jusqu'au III^e siècle de notre ère, et photographient en quelque sorte le sens que les latinophones pouvaient donner aux divers mots grecs saisis dans leur usage vivant. Dans le cas des noms d'animaux, les identifications opérées par les latinophones (qui risquaient peu de se tromper) y apparaissent en pleine lumière.

Du nom latin au nom en langue romane, le passage se fait généralement sans heurt. Certes, tout ne va pas sans décrochements ni sans fausses pistes. Ainsi le nom du poisson que les Grecs appelaient *κεστρεύς* et dont les Latins nous disent qu'ils l'appelaient, eux, *mugil* est devenu *muge* en français. Ce nom est encore employé dans certaines régions, mais l'appellation la plus courante de ce poisson est aujourd'hui *mulet*, un nom dont l'histoire fait apparaître un évident transfert d'une espèce à une autre. La plupart du temps cependant la voie est sûre, et son parcours est bien utile lorsque la documentation grecque est mince ou contradictoire. Par exemple, les glossaires attestent la continuité lexicologique entre le nom grec *ἐρωδιός* et le nom français *héron*. Plusieurs glossaires gréco-latins montrent en effet que les Anciens avaient reconnu l'équivalence entre le nom grec *ἐρωδιός* et le nom latin *ardeola*. Et un glossaire du haut Moyen Âge fournissant des équivalents germaniques de mots latins nous apprend qu'en Italie à l'époque considérée certaines populations désignaient l'*ardeola* par le nom *airone*, et voilà notre héron.

4. PERCEPTION ET REPRÉSENTATION DE L'ANIMAL HISTOIRE DES SENSIBILITÉS ET DES DOCTRINES

Les vingt-cinq dernières années ont vu sur ce sujet la réflexion et l'information se développer de manière considérable⁷⁸. Parmi les problématiques innombrables qui se

76. Récemment Mellet (1997).

77. Actuellement, dans le cadre d'une action concertée incitative du CNRS, une équipe animée par J.-Ph. Dalbera et localisée à Sophia-Antipolis met en œuvre un projet de constitution d'une base de données sur la création lexicale dans le domaine du monde animalier. Le corpus est celui des langues romanes, d'où des renvois au lexique latin, et, au-delà, au lexique grec.

78. Particulièrement riches sont les ouvrages de Dierauer (1977), Sorabji (1993), Cassin-Labarrière (1997).

déployent autour du sujet défini par le présent sous-titre, nous n'en retiendrons que quatre :

- l'animal dans l'échelle des êtres ;
- le comportement humain vis-à-vis de l'animal ;
- les animaux sont-ils doués de raison ?
- le problème de l'instinct et la notion d'οἰκείωσις.

4. 1. L'animal dans l'échelle des êtres

On rappellera d'abord que le grec ancien ne dispose pas de concept équivalent à *animal*. La notion existe chez les Grecs, mais il y a des discordances du côté des lexèmes. Certes, la langue possède les noms θῆρ et θηρίον (ce qui fait déjà deux noms au lieu d'un seul, même si l'on constate que θῆρ est plutôt évité en prose). Les deux noms ont le sème inhérent d'« être vivant non humain », auquel peuvent s'ajouter, selon les contextes, celui de « mammifère ou reptile terrestre » (à l'exclusion des oiseaux, poissons, insectes, etc.), et celui de « bête sauvage » (à l'exclusion de l'animal domestique ou apprivoisé, et de l'animal doux et inoffensif). Le sème « non humain » y est fondamental, et il y a une sorte de provocation, ou du moins un effet très recherché, dans la formule d'Antiphon le Sophiste : « L'homme, qui dit être, de toutes les bêtes [θηρίων], celle qui ressemble le plus aux dieux⁷⁹. »

Or, malgré l'adéquation du sémantème de θηρίον, le nom le plus souvent employé par les Grecs pour parler de l'animal ou des animaux est le mot ζῷον, qui ne signifie pas « animal », mais « être vivant ». Aucun Grec n'a voulu dire, et surtout pas Aristote, que l'homme est un animal politique. Ce qu'a dit Aristote, c'est que l'homme est un être vivant politique (πολιτικὸν ζῷον)⁸⁰. Il n'est d'ailleurs pas le seul : l'abeille, la guêpe, la fourmi et la grue le sont aussi⁸¹. Du reste, dans l'*Histoire des animaux*, l'homme fait souvent partie des exemples de ζῷα mentionnés pour leurs traits anatomiques ou physiologiques. « Animal politique » est une traduction trompeuse, qui cultive, consciemment ou non, un côté provocant dans une sorte d'oxymore, effet totalement absent dans le grec d'Aristote. Car si *animal* comporte en français le sème « non humain », il n'en est pas de même pour ζῷον⁸².

L'absence du sème « non humain » dans le nom ζῷον oblige les Grecs, qui pourtant le préfèrent à tout autre quand ils parlent des animaux, à certains efforts d'énonciation. Quand il est important de signaler que l'homme ne fait pas partie de l'ensemble considéré, les animaux sont désignés par les expressions τὰ ἄλλα ζῷα ou τὰ λοιπὰ ζῷα (les autres êtres vivants), ou par τὰ ἄλογα ζῷα (les êtres vivants dépourvus de raison). Très fréquente, cette dernière formule apparaît sous la plume d'auteurs qui soutiennent par ailleurs que les animaux possèdent la raison. On met alors

79. Antiphon le Sophiste (fr. 48, Diels-Kranz). À comparer avec Platon (*Lois*, VII, 808d) : « De toutes les bêtes, c'est l'enfant qui est la plus difficile à manier. » Mais, chez Platon, même si la provocation n'est pas absente, le choix du mot est fondé en théorie : l'enfant n'a pas la capacité de penser, ce qui fait de lui une bête, mais il possède le germe de cette capacité, ce qui fait de lui une bête indisciplinée.

80. Aristote (*Politique*, I, 2, 9, 1253a, 1-3).

81. Aristote (*HA*, I, 1, 488a, 2-4).

82. L'expression « animal raisonnable » pour traduire le ζῷον λογικόν du stoïcien Chrysippe (*SVF*, III, 95, 10) est également discutable, mais peut se justifier dans la mesure où il s'agit là d'une définition par addition : dans cette addition, selon la perspective stoïcienne, le premier terme exclut la possession de la raison, et peut donc être rendu par « animal ».

volontiers en cause les leçons manuscrites en pensant que c'est le mot *ἄλλα* qui s'est altéré en *ἄλογα*. Mais ce sont là des réactions de philologues qui cherchent à tirer les Grecs du mauvais pas dans lequel leur culture et leur langue les plongeait⁸³.

En dépit de ces embarras lexicologiques, les Grecs n'ont jamais douté de la différence claire et radicale séparant l'homme de l'animal. Le saut qualitatif entre animal et homme s'inscrit pour eux dans une échelle des êtres : êtres inanimés (*ἄψυχα*), plantes, animaux, hommes, dieux (dont les astres). Il est clair que les dieux (dont les astres), les hommes et les animaux possèdent une âme : ce sont des *ἔμψυχα*. Au sujet des plantes, les opinions sont plus confuses. L'intuition la plus commune était que les plantes se distinguaient des *ἔμψυχα* en ce qu'elles n'avaient pas la capacité de mouvement autonome. Pour un philosophe et un savant comme Aristote, ce type d'intuition demande à être vérifié, et les trois textes suivants fournissent un échantillon de ses réflexions à ce sujet.

Les êtres doués de sensation [*αἰσθανόμενα*] ne possèdent pas tous le mouvement : il est clair que certains êtres vivants [*ζῷα*] sont immobiles selon le lieu. [...] Il est clair que les plantes vivent [*ζῆν*] sans pouvoir se déplacer [*οὐ μετέχοντα φορέας*] ni sentir, et que beaucoup d'êtres vivants n'ont pas la faculté de penser [*διάνοια*]⁸⁴.

Ainsi la nature passe insensiblement des êtres inanimés aux êtres vivants [*ζῷα*, qui ici englobe aussi les végétaux], si bien que cette continuité empêche d'apercevoir la frontière qui les sépare, et qu'on ne sait auquel des deux groupes appartient la forme intermédiaire. En effet, après le genre des êtres inanimés se trouve d'abord celui des végétaux. Et parmi ceux-ci une plante se distingue d'une autre parce qu'elle semble participer davantage à la vie. [...] D'autre part, le passage des végétaux aux animaux [*τὰ ζῷα*, qui ne s'applique ici qu'aux animaux] est continu. [...] En effet pour certains êtres qui vivent dans la mer, on pourrait se demander s'ils relèvent de l'animal [*ζῷον*] ou du végétal. Car ils sont attachés, et beaucoup d'entre eux périssent si on les détache. [...] Et quant à la sensibilité, certains de ces êtres n'en manifestent absolument aucune, tandis que d'autres en possèdent, mais à un faible degré. La nature du corps de quelques-uns d'entre eux est celle de la chair, par exemple ceux qu'on appelle les ascidies [*τῆθια*], ainsi que le genre des actinies [*ἀκαλῆφα*]. Quant à l'éponge, elle est en tout point semblable aux végétaux. Il y a toujours une différence minimale qui place certains êtres avant d'autres et montre qu'ils ont plus de vie et de mouvement. [...] Dès que s'ajoute de la sensibilité, les modes de vie des animaux diffèrent [de ceux des végétaux] pour l'accouplement, à cause du plaisir. [...] D'autres enfin [il s'agit d'animaux] sont plus intelligents et ont une part de mémoire⁸⁵.

L'ascidie [*τῆθιον*] possède deux conduits et une fente par laquelle elle absorbe le liquide qui sert à sa nourriture ou au contraire évacue l'humeur résiduelle : car on ne voit pas chez elle d'excréments comme chez les autres testacés. Aussi est-on particulièrement en droit de l'appeler un végétal [...] puisque aucune plante non plus n'a d'excréments⁸⁶.

Ces textes fournissent une illustration irrécusable de la conception gradualiste et continuiste qui est celle d'Aristote à propos de la relation entre les différents règnes. Ceci toutefois ne concerne que les règnes infrahumains. Aristote n'évoque jamais une telle continuité entre les animaux et les hommes. Entre les plantes et les animaux, en

83. Sur ces questions (et certaines questions connexes), voir Depew (1995), O'Meara (1999), Wolff (1997).

84. Aristote (*De l'âme*, I, 5, 410b, 19-24), trad. E. Barbotin (CUF) légèrement modifiée.

85. Aristote (*HA*, VIII, 1, 588b, 4 ; 589a, 2).

86. Aristote (*Partie des animaux*, IV, 5, 681a, 28-34).

revanche, l'existence d'un état intermédiaire lui paraît s'imposer, aux dépens de sa volonté de classification. Ses observations l'obligent à renoncer à une certitude qui s'exprime dans le *Traité de l'âme* : et selon laquelle la sensibilité est le propre du ζῷον, partagé par tous les ζῷα⁸⁷. Il ne sait que penser de l'éponge. Dans le deuxième des textes ci-dessus, il déclare non qu'elle est un végétal, mais qu'elle est semblable à un végétal. Ailleurs, il rapporte qu'il y a divergence d'opinions au sujet de cet être : certains lui accordent un certain degré de sensibilité, d'autres le lui dénie. Aristote ne choisit pas⁸⁸. Dans le dernier texte cité *supra*, on le voit douter de l'animalité de l'ascidie au nom d'un autre critère : elle n'émet pas d'excréments. En réalité les ascidies sont incontestablement des animaux qui émettent des excréments et possèdent un système nerveux⁸⁹.

Aristote ne se représente donc pas le règne végétal et le règne animal comme des ensembles dont tous les éléments auraient la même valence. Il y a selon lui une échelle des végétaux, qui distribue de bas en haut les végétaux qui ont, dit-il, de plus en plus de vie. De même il y a une échelle des animaux qui les distribue de bas en haut selon qu'ils ont plus de sensibilité et de mouvement. Il a également dégagé d'autres critères : les plantes ne rejettent pas d'excréments ; d'autre part elles meurent si on les arrache du lieu où elles sont fixées. Mais il est obligé de constater qu'aux confins du règne animal et du règne végétal ces critères cessent d'être opératoires, et qu'il faut, dans un système gradualiste, ou bien supposer des êtres ontologiquement intermédiaires, ou bien reconnaître que le classificateur ne sait comment les classer.

4.2. Le comportement humain vis-à-vis de l'animal

D'une façon générale, les anciens Grecs montraient à l'égard des animaux une attitude pragmatique, modérée et raisonnable. La cruauté inutile à leur égard les choquait, ni plus ni moins que la cruauté inutile envers les hommes, à partir du moment où il était clair pour eux que les animaux étaient doués de sensation et donc susceptibles de souffrir. Mais alors que la cruauté inutile envers les humains pouvait faire l'objet de poursuites judiciaires, ce n'était pas le cas, naturellement, si les victimes étaient des animaux, malgré quelques exemples qui ne sont cités que parce qu'ils sont exceptionnels⁹⁰.

Toutefois on repère dès une époque relativement ancienne (V^e siècle av. J.-C.) des signes qui témoignent de ce que, dans le monde grec, des sensibilités pouvaient être heurtées par le spectacle de la mise à mort d'animaux, un spectacle extrêmement courant puisque les animaux domestiques tenus pour comestibles n'étaient pas consommés sans être sacrifiés rituellement, et que le sacrifice était, pour les citoyens au moins, un acte public.

Il faut tenir compte aussi de l'existence des animaux de compagnie, attestée par un assez grand nombre de représentations figurées : chiens, oiseaux divers, lièvres (ou lapins ?), l'usage étant peut-être plus développé à Rome qu'en Grèce⁹¹.

87. Aristote (*De l'âme*, III, 12, 434a, 30).

88. Aristote (*HA*, V, 16, 548b, 10-15).

89. Mais l'être vaguement décrit par Aristote est-il bien l'ascidie ?

90. Par exemple Étienne de Byzance (s. v. *Thessalia*) parle d'une loi poursuivant les tueurs de cigognes (parce que les cigognes étaient utiles contre les serpents). Plutarque (*De la consommation de viande*, I, 996a) rapporte une information de Xénocrate au sujet d'un Athénien puni pour avoir écorché vivant un bélier. Quintilien (*Inst. Or.*, V, 9, 13) évoque la punition d'un enfant qui torturait des cailles.

91. Voir à ce sujet Bodson (1992).

Quelques rares textes expriment la sympathie devant la souffrance animale et le désir de la faire cesser :

Et la vie des hommes n'est pas anéantie, ni leur existence compromise, s'ils n'ont pas de fritures de poissons ni de foies d'oie, s'ils ne massacrent pas les bœufs et les chevreux pour s'en régaler, s'ils ne vont pas tromper leur ennui dans les amphithéâtres ou s'amuser à la chasse, en contraignant les animaux à faire face et à se battre contre leur gré, et en en détruisant d'autres à qui la nature n'a même pas donné de quoi se défendre. Si l'on veut jouer et s'amuser, je suggère que l'on prenne les animaux comme compagnons de jeux contents de l'être ; il ne faut pas faire comme les enfants dont parlait Bion, qui jouaient à lancer des pierres aux grenouilles alors que les grenouilles, elles, ne jouaient plus à mourir, mais mouraient pour de bon. Voilà pourtant ce qu'on fait à la chasse et à la pêche, quand on s'amuse de la souffrance et de la mort des bêtes, ou de les voir séparées de leurs petits et de leurs nouveau-nés d'une façon qui devrait faire pitié. L'injustice n'est pas de se servir des animaux, mais de s'en servir pour leur mal, dans le mépris et la cruauté⁹².

Pourtant nous voyons que la bonté [χρηστότης] occupe un espace plus étendu que la justice. La nature nous impose de réserver la loi et le droit aux seuls êtres humains, mais quand il s'agit de faire le bien ou d'être reconnaissant il est des cas où le flot de la douceur, à partir de sa source inépuisable, coule jusqu'aux êtres dépourvus de raison [τὰ ἄλογα]. [...] Il ne faut pas traiter les animaux comme des chaussures ou des ustensiles que l'on jette quand ils sont hors d'usage, mais, pour nous en tenir à ce seul motif, nous devons nous montrer doux et attentionnés à leur égard au moins à titre d'entraînement à la *philanthrôpia*⁹³.

Il semble bien toutefois que la répugnance vis-à-vis des meurtres d'animaux ait été un sentiment propre à une élite. En tout cas elle ne s'exprime que chez des intellectuels, et elle est toujours accompagnée d'argumentations de type philosophique. Elle se démêle difficilement des traditions idéologiques hostiles à la consommation d'êtres vivants ou hostiles à la pratique du sacrifice religieux. Ces idéologies naissent dès le VI^e siècle avec le premier pythagorisme et avec l'orphisme. Elles s'enracinent dans des origines et des motivations diverses, mais il est certain qu'elles ont quelque chose à voir avec l'éclosion et le développement de la notion d'âme.

Que l'âme fût conçue par eux à la manière d'un organe ou à la manière d'une substance éternelle, les Grecs furent conduits à supposer sa présence chez les animaux. En effet, leurs organes sont analogues aux organes humains (du moins pour les animaux les plus nobles, comme dirait Aristote), et cette substance éternelle a pour caractéristique d'être automotrice et source des mouvement des corps. Or les animaux se meuvent de façon autonome.

Reconnaître que les animaux sont des ζῆμψυχα comme les hommes soulevait de grosses difficultés, et notamment cette question : dans ces conditions, les hommes peuvent-ils traiter les animaux comme bon leur semble ? À cette question, tout un courant a répondu non, à commencer par Empédocle, en vertu de la parenté de tous les vivants⁹⁴. Mais d'autres ont répondu oui, en vertu de la nécessité pour l'homme d'exploiter et de consommer les animaux. Les premiers ont eu tendance à reprocher à la nature d'être imparfaite et injuste. Les seconds au contraire ont pensé qu'elle faisait bien

92. Plutarque (*L'Intelligence des animaux*, VII, 965ab).

93. Plutarque (*Vie de Caton l'Ancien*, V, 2).

94. Voir Balaudé (1997).

ce qu'elle faisait et qu'elle avait mis les animaux à la disposition de l'homme. Sur cette position se sont alignés Aristote, les stoïciens, et les chrétiens⁹⁵.

Les plantes sont faites pour les animaux et les animaux [τὰ ἄλλα ζῷα] pour l'homme : les animaux domestiques [ἡμερα] servent à son usage et à sa nourriture ; les animaux sauvages [ἄγρια], sinon tous, du moins la plupart, servent à sa nourriture et à ses autres besoins, pour qu'il en tire soit son habillement, soit divers instruments. Si donc la nature ne fait rien sans but ni en vain [μήτε ἀτελές ποιεῖ μήτε μάτην], il faut admettre que c'est pour les hommes [τῶν ἀνθρώπων ἕνεκεν] que la nature a fait tout cela⁹⁶.

Les tenants de la thèse opposée avaient de quoi répondre :

En outre, s'il est vrai que c'est pour l'usage de l'homme que Dieu a façonné les animaux, quel usage ferons-nous des mouches, des moustiques, des chauves-souris, des scarabées, des scorpions, des vipères, animaux dont les uns sont hideux à voir, sales à toucher, intolérables à sentir, et poussent des cris effrayants et horribles, et dont les autres sont tout à fait funestes à ceux qu'ils rencontrent ? Quant aux baleines, aux requins et autres cétacés « que nourrit par milliers », comme dit Homère, « la hurlante Amphitrite », pourquoi le démiurge ne nous a-t-il pas appris à quelles fins utiles ils ont été produits par la nature ? [...] Sans compter que si nous déterminions d'après le besoin ce qui est fait pour nous, il nous faudrait accorder que nous-mêmes sommes nés pour les plus funestes des animaux, comme les crocodiles, les baleines et les serpents. En effet, ils ne peuvent nous être absolument d'aucune utilité, mais eux, au contraire, ravissant les hommes qui se présentent sur leur passage et les faisant périr, les dévorent⁹⁷.

À cette problématique se rattachaient directement la question de savoir s'il peut exister des rapports de justice entre hommes et animaux, et aussi la question de la transmigratio des âmes : l'âme quittant un corps d'homme peut-elle se réincarner dans le corps d'un animal, et *vice versa* ? Ce furent là deux grands débats, qui ne peuvent être exposés ici, et dans lesquels un critère était essentiel : tout dépendait de savoir si l'âme de l'animal est de même nature et de même composition que l'âme humaine.

4.3. Les animaux sont-ils doués de raison ?

Cette question est datée. Aujourd'hui, on demande plutôt si les animaux sont doués d'intelligence. Les Grecs se le demandaient aussi. Le débat sur l'intelligence des animaux (φρόνησις ou σύνεσις) complétait celui qui portait sur leur participation à la raison (λόγος). Et Aristote, qui déniait aux animaux le λόγος, accordait à certains d'entre eux la φρόνησις⁹⁸. Pour éviter de morceler inutilement l'exposé, nous considérerons ici que chez les auteurs anciens le λόγος est la forme complète et parfaite de la φρόνησις et de la σύνεσις et qu'elle transcende ces deux facultés.

Quelles furent les réponses des Anciens à ces questions ?

La réponse fut négative chez les sophistes, ainsi que chez des auteurs divers comme Euripide. Platon, pour sa part, ne pose pas la question, mais ses textes tendent à suggérer qu'il était prêt à répondre négativement. On peut juger qu'une telle opinion entrerait en contradiction avec sa doctrine de la transmigratio des âmes. Mais d'une part cette doctrine est généralement exposée sur le mode mythique, ce qui met entre

95. Avant eux, le même point de vue est déjà exprimé chez Xénophon (*Mémoires*, IV, 3, 10).

96. Aristote (*Politique*, I, 11-12, 1256b, 15 sq.)

97. Porphyre (*De l'abstinence*, III, 20, 4 et 6). Voir sur la question Lanata (1992).

98. Et même, incidemment, le νοῦς ou intellect, ce qui ne manque pas de surprendre.

parenthèses certaines nécessités de cohérence. D'autre part on peut lire dans la dernière page du *Timée* l'hypothèse que l'âme, dans ses transmigrations successives, peut perdre et retrouver sa faculté supérieure, qui dans le contexte est désignée comme le νοῦς, l'intellect. Autrement dit, lorsque l'âme est dans un corps d'animal, elle n'a plus le nous-logos, et lorsqu'elle est dans un corps d'homme, elle l'a⁹⁹.

À partir de Xénocrate (IV^e siècle), les successeurs de Platon à l'Académie défendent la présence du logos chez tous les vivants. Xénocrate va même jusqu'à supposer chez l'animal l'aptitude à concevoir la notion de Dieu¹⁰⁰.

Aristote, au contraire, refuse le logos aux animaux. Mais on se rappelle qu'il conçoit le règne animal comme disposé sur une échelle verticale: au sommet de l'échelle, certains animaux possèdent la φρόνησις.

Dans l'évaluation négative des capacités de l'âme animale, les stoïciens sont les plus radicaux. L'animal, pensent-ils, n'est pas doué de raison ni d'intelligence. Sa faculté la plus élevée est la perception. Certains stoïciens vont jusqu'à lui dénier la faculté de mémoire.

Plutarque suit la tradition académicienne, et son dialogue sur *L'Intelligence des animaux* est une réfutation des thèses stoïciennes.

Élien représente assez bien une position incertaine qui devait être assez répandue: dans une vision du monde modelée par un stoïcisme adouci, une admiration ingénue pour les merveilles de la nature qui fait affleurer à tout moment l'idée que les animaux sont aussi bien et mieux que l'homme doués de qualités morales et intellectuelles.

Les néoplatoniciens se divisent sur la question. Un des fondateurs du néoplatonisme, Porphyre (III^e siècle), prend à son compte, dans son traité *De l'abstinence*, la thèse de la raison chez les animaux, mais ce n'est pour lui qu'un moyen argumentatif, un motif parmi d'autres pour s'abstenir de la consommation de viande.

Les chrétiens ont une position cohérente, peu différente de la position juive illustrée par Philon: Dieu ne peut avoir comme interlocuteurs et partenaires raisonnables que les anges et les hommes. Comme Philon, ils trouvent leurs arguments tout prêts chez les stoïciens.

Refuser la raison aux animaux n'était pas la position la plus facile. Intuitivement, en effet, on perçoit le comportement de certaines bêtes comme le signe de facultés intellectuelles très développées, et objectivement les animaux apparaissent comme extrêmement bien adaptés à la satisfaction de leurs besoins, et capables de répondre de manière efficace à des situations variées. Pour résoudre ce problème, Aristote penche vers une solution qui consiste à étendre la portée et la compétence, pourrait-on dire, de la partie sensitive de l'âme. Ce qui ne peut s'expliquer par l'usage de la raison s'expliquera par le développement des capacités de la partie sensitive. Plus on s'élève dans l'échelle animale, plus on trouve chez les animaux, selon Aristote, des facultés comme la représentation (φαντασία), la mémoire des perceptions, et la capacité de rassembler ces perceptions enregistrées.

Les stoïciens vont rester sur leur ligne dure: les animaux n'ont que la faculté perceptive. Une de leurs attitudes consistera à refuser de fournir et même de chercher une explication des performances animales. D'où leur discours qui peut paraître scandaleux

99. Platon (*Timée*, 92c): «Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore les êtres vivants se transmutent les uns dans les autres et se métamorphosent, suivant qu'ils perdent ou acquièrent l'intellect ou l'absence d'intellect.»

100. Xénocrate (fr. 100, Heinze = Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 87, 3).

intellectuellement quand ils déclarent que les animaux se comportent comme s'ils raisonnaient, mais que ce n'est qu'une apparence, un « comme si »¹⁰¹. Ils agissent comme s'ils pensaient, comme s'ils prévoyaient, comme s'ils se souvenaient, etc. C'est sur ce modèle qu'un chrétien comme Origène explique le comportement des abeilles : elles possèdent non pas la raison, mais une « imitation » de la raison¹⁰².

Mais chrétiens et stoïciens ont été également capables de suivre une voie plus féconde, à la suite d'Aristote qui l'a ouverte, en approchant d'assez près la notion d'instinct.

4.4. Le problème de l'instinct et le concept d'οἰκείωσις

C'est une réflexion sur les fonctions de la nature (φύσις) qui a conduit les Grecs au voisinage immédiat de la notion d'instinct animal. Il leur est d'abord apparu que la nature fournit aux animaux les moyens de vivre et de se reproduire comme elle le fait pour les plantes, mais que ces moyens sont de deux ordres différents. La plante reçoit passivement tout ce qui lui est nécessaire ; sa nourriture est immédiatement présente à son contact, prête à être absorbée. Pour la perpétuation de l'espèce, chaque plante produit seule la semence nécessaire et suffisante. Les animaux, au contraire, sont placés à distance de leur nourriture indispensable et de leur partenaire sexuel, et la nature met l'animal dans l'obligation d'aller chercher ce qui lui est nécessaire. Mais, plutôt bienveillante et « ne faisant rien en vain », la nature, de même qu'elle a placé autour des racines de la plante tout ce que la plante devait absorber, a placé dans l'animal les outils psychologiques lui permettant de trouver nourriture et partenaire sexuel.

Il n'existe pas en grec de nom équivalant à « instinct ». Le mot ὁρμή, contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, n'a pas ce sens et exprime toujours des notions plus étendues (et surtout non spécifiques de l'animalité) comme « impulsion », « élan », « tendance ». La notion approchée de l'instinct s'exprime toujours dans les textes grecs au moyen des mots φύσις et φυσικός. En voici trois exemples empruntés successivement à Aristote puis aux chrétiens Origène et Némésios.

Mais c'est surtout visible pour les animaux autres que l'homme [ἐπὶ τῶν ζῴων τῶν ἄλλων], qui n'agissent ni par art, ni par recherche ni par délibération ; d'où la question que certains se posent : les araignées, fourmis et êtres de cette sorte travaillent-ils avec l'intellect [νοῦς] ou avec autre chose ? Or en avançant un peu de ce côté on voit dans les plantes mêmes les choses utiles se produire en vue de la fin, par exemple les feuilles en vue d'abriter le fruit. Si donc c'est avec la nature [φύσει] et en vue de quelque chose que l'hirondelle fait son nid et l'araignée sa toile, et si les plantes produisent leurs feuilles en vue des fruits, et dirigent leurs racines non vers le haut mais vers le bas en vue de la nourriture, il est clair que cette sorte de causalité existe dans les êtres qui naissent et existent sur le mode naturel¹⁰³.

Ces actions [celles des fourmis et des abeilles] ne peuvent être expliquées par une raison présente dans les êtres qui les accomplissent : ils n'ont pas de raison. Mais l'être suprême, Fils de Dieu, roi de tout ce qui existe, a créé une nature sans raison [φύσιν ἄλογον] qui, même sans raisonner, assiste les êtres qui n'ont pas reçu le privilège de la raison. [...] En cela, il ne faut pas louer les fourmis et les abeilles, car elles n'agissent pas par le raisonnement [σὺν λογισμῶ]. Mais il faut admirer la nature divine [τῆν θεῖαν φύσιν] qui étend jusqu'aux animaux sans raison une sorte

101. En grec ὡσαυτεῖ : voir Plutarque (*L'Intelligence des animaux*, III, 961ef).

102. Origène (*Contre Celse*, IV, 81). Voir le texte *infra*.

103. Aristote (*Physique*, II, 8, 199a, 20-30, trad. Carteron, CUF, légèrement modifiée).

d'imitation des êtres raisonnables, peut-être pour confondre ces derniers, afin qu'à la vue des fourmis ils deviennent plus travailleurs et plus économes¹⁰⁴...

Il est donc plus raisonnable de penser qu'à chaque corps a été jointe une âme en harmonie avec lui et que les animaux (τὰ ζῷα) n'ont dans leur organisation (κατὰ διάθεσιν) que cette simplicité naturelle (φυσική ἀπλότης) qui se manifeste dans leurs actes. Car chaque espèce (εἶδος) d'animal (τῶν ἀλόγων) est mue par sa tendance propre (κατ' οἰκείαν ὁρμήν)... Ce qui montre bien que [les animaux] n'agissent pas en vertu de la raison, c'est que pour chaque animal (ζῷον), c'est toute l'espèce (εἶδος) qui fait les mêmes choses pareillement¹⁰⁵.

Dans ces trois textes se trouve évoquée la présence dans l'animal d'un principe d'action individuel et spécifique qui n'est autre que la nature elle-même. Devant le texte d'Aristote on est tenté de traduire le datif φύσει par « par instinct » ; cette traduction ne trahirait pas la réalité des faits, mais elle doit être écartée parce qu'elle trahirait la pensée du philosophe en y inscrivant un concept dont elle ne disposait pas. Chez Origène il importe de distinguer la « nature sans raison », qui opère dans l'animal à la manière d'une faculté (il s'agit d'une « faculté non rationnelle »), de la « nature divine » qui est la nature universelle. Mais c'est chez Némésios que l'effort de conceptualisation de l'instinct est poussé le plus loin, avec l'expression φυσική ἀπλότης. La notion de simplicité indique que l'âme animale est unitaire et non pluripartite, à la différence de l'âme humaine, et qu'en fait elle n'est que nature. L'organe psychique de l'animal est un morceau de nature à l'état pur. Dans ce contexte, la notion d'ὁρμή est véritablement très proche de celle d'instinct, d'autant plus que Némésios repère un des traits essentiels de l'instinct, à savoir son caractère stéréotypé et lié à l'espèce. Mais le terme fondamentalement associé à la réalité de l'instinct reste l'adjectif φυσική. Némésios explique que le morceau de nature présent dans chaque animal se diversifie selon les espèces en commandant chez chacune d'elles un comportement particulier et constant.

Si la pensée zoologique grecque n'a pas découvert la notion contenue dans le concept moderne d'instinct, les chrétiens furent à deux doigts d'y parvenir, en raison de l'altérité radicale qu'ils posaient entre les animaux et les hommes au sein d'une même téléologie gouvernée par un seul dieu. Aristote n'avancait pas dans la même direction, et Labarrière¹⁰⁶ le suggère bien en faisant remarquer que jamais Aristote n'a opposé l'instinct à l'intelligence : « Si ce qui permet à certains animaux d'user de stratagèmes ou de développer des formes de vie sociale plus complexes a bien été donné à ces animaux par la nature, ce qu'elle leur a donné, et qui transcende les espèces ou les catégories, n'est pas simplement la capacité à réagir spontanément et automatiquement aux situations qui peuvent se présenter, mais c'est bien plutôt une faculté d'agir, voire d'adapter leurs comportements à certaines fins. » En d'autres termes, les facultés accordées à l'animal par la nature ne lui sont pas radicalement spécifiques, (alors que l'instinct l'est par définition), mais permettent à l'animal de rejoindre la voie comportementale humaine.

Et les stoïciens ? Quelle fut leur position face à ce problème ? Ils ne l'ont pas négligé et ne s'en sont pas tenus à leur « comme si ». Pour expliquer comment l'animal, incapable de se souvenir et d'apprendre quoi que ce soit, n'était pas réduit à l'impotence absolue, mais bien au contraire agissait efficacement, ils ont développé l'idée que l'être vivant animé est par nature apte à se distinguer du reste du monde, à favoriser sa propre existence, et à distinguer ce qui lui est utile de ce qui lui est nuisible, en tant qu'individu et en tant qu'espèce. Ce rapport avec soi-même s'exprime en grec

104. Origène (*Contre Celse*, IV, 81, trad. Borret, S.C., légèrement modifiée).

105. Némésios (*De la nature de l'homme*, II, 120-122).

106. Labarrière (2001: 110). Voir aussi, pour des perspectives différentes, Dierauer (1997).

normalement par l'adjectif *οικεῖος*. Un objet *οικεῖος* est un objet qui m'est lié par un rapport privilégié, comme mon vêtement, ou mon frère, ou une opinion qui me tient à cœur. À partir de cet adjectif les stoïciens ont développé une notion exprimée par le verbe *οικειοῦν* (avec son passif *οικειοῦσθαι*) et le nom *οικειώσις*. La traduction de ces termes en français courant est à peu près impossible, et la tradition philosophique a opté pour une convention consistant à les rendre par « approprier » et « appropriation ».

Les deux textes qui suivent, l'un du stoïcien Chrysippe, l'autre de son adversaire Plutarque, illustrent la notion de façon particulièrement claire.

L'impulsion première que possède l'être vivant [τὸ ζῶον] vise à se conserver soi-même, du fait que la nature dès l'origine l'approprie [*οικειοῦν*] à soi-même. [...] En le constituant elle l'a approprié à lui-même ; c'est ainsi en effet qu'il repousse ce qui lui est nuisible et poursuit ce qui lui est propre [*οικεῖον*]¹⁰⁷.

[Chrysippe] répète à longueur de traités que nous sommes appropriés à nous-mêmes [*οικειώμεθα πρὸς αὐτοὺς*] dès notre naissance, ainsi qu'aux parties de notre corps et à nos rejets ; et dans son traité Sur la justice il dit à juste titre que dans le traitement de leurs petits les animaux [τὰ θηρία] sont appropriés à eux [*οικειῶσθαι πρὸς αὐτά*] sauf les poissons, car leurs petits se nourrissent et s'élèvent tout seuls. En effet l'appropriation [*οικειώσις*] semble être une perception et une appréhension [*αἴσθησις καὶ ἀντίληψις*] de ce qui est propre à soi [τοῦ *οικείου*]¹⁰⁸.

Ce sentiment de soi-même, ou cette appréhension de soi-même, n'ont évidemment pour les stoïciens aucun caractère de connaissance. Peut-on parler à leur propos de conscience ? L'opinion des stoïciens à ce sujet est difficile à démêler¹⁰⁹. Mais l'un d'entre eux, Sénèque, nous a laissé une réponse positive dans une formule mémorable : *Quid sit animal nescit, se animal esse sentit*¹¹⁰. Et c'est encore à Sénèque que nous laisserons le dernier mot¹¹¹.

D'abord l'animal s'approprie à lui-même¹¹². [...] Le souci de soi-même est présent chez tous les animaux ; il n'est pas inculqué, il est inné. [...] Voilà pourquoi, comme je l'ai dit dans d'autres lettres, les animaux à l'âge le plus tendre, à peine sortis du ventre maternel ou de l'œuf, savent immédiatement ce qui leur est dangereux et évitent ce qui peut causer leur mort : l'ombre que projettent au passage les oiseaux de proie suffit à alerter leurs victimes. [...] Et pourquoi la poule, qui ne fuit ni le paon ni le jars, s'enfuit-elle devant un épervier, un oiseau pourtant bien plus petit et qu'elle n'a même jamais rencontré ? Pourquoi les poussins craignent-ils le chat et non le chien ?

Les stoïciens ont eu le mérite inégalable de percevoir que le psychisme animal était totalement autre que le psychisme humain. Ils n'ont en revanche pas vu certaines réalités qu'une cour de ferme montre aussi de façon évidente, à savoir que les animaux, par exemple, apprennent, ou du moins acquièrent les bons réflexes : Sénèque oublie qu'un poussin séparé de sa mère se fera inmanquablement croquer par le chat. Ils ont écarté délibérément le problème de l'intelligence animale. Vu l'immense difficulté du sujet et le peu de moyens dont ils disposaient pour l'étudier, ils ont peut-être bien fait.

107. Chrysippe chez Diogène Laërce (VII, 85 = *Stoicorum veterum fragmenta*, III, 178).

108. Plutarque (*Contradiction des stoïciens*, 12, 1038b).

109. Voir Besnier (2001).

110. Sénèque (*Lettre*, 121, 11).

111. *Ibid.*, 17-19.

112. *Primum sibi ipsum conciliatur animal* : le verbe *conciliari* traduit, chez les philosophes latins, le grec *οικειοῦσθαι* des stoïciens.

BIBLIOGRAPHIE

La liste suivante ne constitue naturellement qu'un mince échantillon de la littérature disponible sur le sujet. On s'est efforcé d'y faire figurer les ouvrages généraux. Dans le détail, les ouvrages signalés sont ceux qui nous ont été utiles ou ceux dont le titre donne une idée de la variété des recherches entreprises. On pourra compléter ces indications par la bibliographie présentée dans (I) Bodson (2001: 14-25) et par les titres signalés dans (I) Dumont (2001), Sorabji (1993: 221-232).

I. Les animaux dans la pensée et la culture antiques

- BALAUDÉ, J.-F., 1997. « Parenté du vivant et végétarisme radical. Le défi d'Empédocle », in B. CASSIN, J.-L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 31-53.
- BESNIER, B., 2001. « La proprioception de l'animal dans le stoïcisme », *Anthropozoologica*, 33-34, p.113-129.
- BODSON, L., 1978. *Ἐπεὶ ζῶα. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne*, Bruxelles.
- , 1992. « L'animale nella morale individuale e collettiva dell'antichità greco-romana », in S. CASTIGNONE, G. LANATA (éd.), *Filosofi e animali nel mondo antico*, Gênes, p. 54-85.
- , 1997. « Le témoignage de Pline l'Ancien sur la conception romaine de l'animal », in B. CASSIN, J. L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 325-354.
- , 1998. *Les Animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations*, Liège.
- , 2000. « Motivations for pet-keeping in Ancient Greece and Rome : a preliminary survey », in A. L. PODBERSCEK, E. PAUL, J. A. SERPELL (éd.), *Companion Animals and Us*, Cambridge, p. 27-41.
- , 2001. « Les animaux dans l'Antiquité : un gisement fécond pour l'histoire des connaissances naturalistes et des contextes culturels », in *L'Animal dans les civilisations orientales (In honorem H. Limet)*, Bruxelles-Louvain, p. 1-28.
- BONET, V., 1995. « Les animaux occidentaux dans la pharmacopée de Pline », in *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 163-172.
- BURKERT, W., 1998. « Héraclès et les animaux. Perspectives préhistoriques et pressions historiques », in *Le Bestiaire d'Héraclès, III^e rencontre héracléenne*, Liège, p. 11-26.
- CALVET, J., CRUPPI, M., 1955. *Le Bestiaire de l'Antiquité classique*, Paris.
- CASSIN, B., LABARRIÈRE, J. L. (éd.), 1997. *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris.
- CASTIGNONE, S., LANATA, G. (éd.), 1992. *Filosofi e animali nel mondo antico*, Gênes.
- DIERAUER, U., 1977. *Tier und Mensch im Denken der Antike*, Amsterdam.

- , 1997. « Raison ou instinct ? Le développement de la zoopsychologie antique », in B. CASSIN, J.-L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 3-30.
- DELORT, R., 1993. *Les Animaux ont une histoire*, Paris.
- DUMONT, J., 2001. *Les Animaux dans l'Antiquité grecque*, Paris.
- FONTENAY, É. de, 1998. *Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris.
- GILSON, É., 1971. *D'Aristote à Darwin et retour, essai sur quelques constantes de la biologie*, Paris.
- GONTIER, T., 1999. *L'Homme et l'animal. La philosophie antique*, Paris.
- GRANT, R. M., 1999, *Early Christians and Animals*, Londres.
- HARTOG, F., 1988. « Bêtises grecques », *Le Temps de la réflexion*, 9, p. 53-71.
- LABARRIÈRE, J. L., 2001. « Aristote penseur de la différence entre l'homme et l'animal », *Anthropozoologica*, 33-34, p. 105-112.
- LANATA, G., 1992. « Antropocentrismo e cosmocentrismo nel pensiero antico », in S. CASTIGNONE, G. LANATA (éd.), *Filosofi e animali nel mondo antico*, Gênes, p. 17-49.
- LÉVÉQUE, P., 1985. *Bêtes, dieux et hommes. L'imaginaire des premières religions*, Paris.
- LLOYD, G. E. R., 1998. « Humains et animaux : problèmes de taxinomie en Grèce et en Chine anciennes », *Études de lettres* (Lausanne), 3-4, p. 73-91.
- O'MEARA, D., 1995. « Man as political animal : on the relation between Plato and Aristotle », in D. O'MEARA, *The Structure of Being and the Search for the Good, Essays on Ancient and Early Platonism*, Variorum Reprints.
- PETIT, G., THÉODORIDÈS, J., 1962. *Histoire de la zoologie, des origines à Linné*, Paris.
- POLLARD, J. R. T., 1977. *Birds in Greek Life and Myth*, Londres.
- SEISDEDOS, A., 1975. « Bêtes, hommes et dieux chez les Grecs », in L. POLIAKOV (éd.), *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, Paris, 1975, p. 129-142.
- SCHNAPP A., 1997. *Le Chasseur et la cité*, Paris.
- SORABJI, R., 1993. *Animal Minds and Human Morals: the Origin of the Western Debate*, Londres.
- , 1997. « Esprits d'animaux », in B. CASSIN, J.-L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 355-376.
- TOYNBEE, J. M. C., 1996. *Animals in Roman Life and Art* [1^{re} édition, Londres, 1973], Baltimore.
- TRINQUIER, J., 2003. « Places et fonctions des animaux sauvages dans l'Alexandrie lagide : la question du "zoo d'Alexandrie" », *MEFRA*, 114.
- VOISENET, J., 2000. *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du V^e au XII^e siècle*, Turnhout.
- WOLFF, F., 1997. « L'animal et le dieu : deux modèles pour l'homme. Remarques pouvant servir à comprendre l'invention de l'animal », in B. CASSIN, J.-L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 155-180.

ZUCKER, A., 1995. « Le critère spatial dans la classification des animaux en Grèce ancienne », *Anthropozoologica*, 21, p. 79 sq.

II. Les bestiaires antiques. L'animal selon les espèces

BORTHWICK, E. K., 1990. « Bees and drones in Aristophanes, Aelian and Euripides », *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 37, 1990, p. 57-62.

CHANDLER, A. R., 1934. « The nightingale in greek and latin poetry », *Classical Journal*, 30, p. 78-84.

DELEBECQUE, É., 1951. *Le Cheval dans l'Iliade, suivi d'un lexique du cheval chez Homère et d'un essai sur le cheval pré-homérique*, Paris.

DETIENNE, M., VERNANT, J.-P., 1974. « Le renard et le poulpe », in M. DETIENNE, J.-P. VERNANT, *Les Ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Paris, p. 32-57.

LÉVÊQUE, P., 1999. *Les Grenouilles dans l'Antiquité. Cultes et mythes de grenouilles en Grèce et ailleurs*, Paris.

LILJA, S., 1976. « Vermin in Ancient Greece », *Arctos*, 10, p. 59-68.

—, 1976. *Dogs in Ancient Greek Poetry*, Helsinki.

—, 1980. « The ape in ancient comedy », *Arctos*, 14, p. 31-38.

MAINOLDI, C., 1984, *L'Image du loup et du chien dans la Grèce ancienne d'Homère à Platon*, Paris.

MERLEN, R. H. A., 1971. *De canibus. Dog and Hound in Antiquity*, Londres.

POPLIN, F., 1995. « La chasse au sanglier et la vertu virile », in *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 445-467.

SANCASSANO, M. M., 1997. *Il Serpente e le sue immagini. Il motivo del serpente nella poesia greca dall'Iliade all'Oresteia*, Côme.

ZAGANARIS, N. J., 1980. « Le chien dans la mythologie et la littérature gréco-latines », *Platôn*, 32, p. 52-87.

III. Les bestiaires littéraires. L'animal selon les genres et les auteurs

ARNOTT, P.D., 1959. « Animals in the greek theatre », *Greece and Rome*, 6, p. 177-179.

BELL, J.M., 1984. « God, man and animal in Pindar's Second Pythian », in D. E. GERBER (éd.), *Greek Poetry and Philosophy. Studies in Honor of L. Woodbury*, Chico, Californie, p. 1-31.

BERNAND, A., 1986. « Les animaux dans la tragédie grecque », *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, p. 241-269.

FRÈRE, J., 1998. *Le Bestiaire de Platon*, Paris.

LILJA, S., 1974. « Theriophily in Homer », *Arctos*, 8, p. 71-78.

—, 1979. « Animal imagery in greek comedy », *Arctos*, 13, p. 85-90.

- NOICA, S., 1983. « Les oiseaux chez les lyriques grecs », *BAGB*, 1, p. 2-21.
- OGILVY, J., 1972. « Animals in the *Iliad* », *Échos du monde classique*, 16, p. 49-53.
- POLLARD, J. R. T., 1948. « Birds in Aeschylus », *Greece and Rome*, 17, p. 116-127.
- RAHN, H., 1968. *Tier und Mensch in der homerischen Auffassung der Wirklichkeit. Ein Beitrag zur geisteswissenschaftlichen Selbstkritik*, Darmstadt.
- SAÏD, S., 1988. « Pas si bête ou Le jeu de la bêtise dans la comédie ancienne », *Le Temps de la réflexion*, 9, p. 73-92.
- , 1992. « Le bestiaire tragique », *Studi italiani di filologia classica*, 10, p. 201-233.
- SCHNAPP-GOURBEILLON, A., 1981. *Lions, héros et masques. Les représentations de l'animal chez Homère*, Paris.
- SCOTT, J. A., 1947-48. « Dogs in Homer », *Classical Weekly*, 41, p. 226-228.
- SEISDEDOS, A., 1985. « Significación y desarrollo de las metáforas de animales en Eurípides », *Helmantica*, 36, p. 277-293.

IV. La documentation zoologique littéraire

- ALEXANDRE, M., 1986. « Bestiaire chrétien : mort, rénovation, résurrection dans le *Physiologus* », in F. JOUAN (éd.), *Mort et fécondité dans les mythologies*, Paris, p. 119-137.
- BYL, S., 1980. *Recherches sur les grands traités biologiques d'Aristote : sources écrites et préjugés*, Bruxelles.
- DEPEW, D. J., 1995. « Humans and other political animals in Aristotle's *History of Animals* », *Phronesis*, 40, p. 156-181.
- DESCLOS, M. L., 1997. « "Le renard dit au lion..." (Alcibiade maj. 123a), ou Socrate à la manière d'Ésope », in B. CASSIN, J.-L. LABARRIÈRE (éd.), *L'Animal dans l'Antiquité*, Paris, p. 395-422.
- KAIMAKIS, D., 1974. *Der Physiologus nach der ersten Redaktion*, Meisenheim am Glan, « Beiträge zur klassischen Philologie, 63 ».
- , 1976. *Die Kyaniden*, Meisenheim am Glan, « Beiträge zur klassischen Philologie, 76 ».
- KINDSTRAND, J. F., 1998. « Claudius Aelianus und sein Werk », *ANRW*, II, 34, 4, p. 2954-2996.
- LLOYD, G. E. R., 1996. *Aristotelian Exploration*, Cambridge.
- LOUIS, P., 1967. « Les animaux fabuleux chez Aristote », *REG*, 80, p. 242-246.
- PELLEGRIN, P., 1982. *La Classification des animaux chez Aristote*, Paris.
- PINON, L., 1995. *Livres de zoologie de la Renaissance : une anthologie*, Paris.
- SANTESE, G., 1992. « Animali e razionalità in Plutarco », in S. CASTIGNONE, G. LANATA (éd.), *Filosofi e animali nel mondo antico*, Gênes, p. 141-170.

V. La documentation iconographique

- ALEXANDER, M. A., ENNAIFER, M., 1973. *Corpus des mosaïques de Tunisie*, Tunis.
- DEBIDOUR, M., 2001. « Les animaux sur les timbres amphoriques thasiens », *Anthropozoologica*, 33-34, p. 5-10.
- DELORME, J., ROUX, C., 1987. *Guide illustré de la faune aquatique dans l'art grec*, Juan-les-Pins.
- GASTINEAU, C., 1974. « Quelques représentations animales dans la numismatique grecque et romaine », in *Le Bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles*, Paris, p. 35-61.
- IMHOOF, F., KELLER, O., 1972. *Tier- und Pflanzenbilde auf Münzen und Gemmen des klassischen Altertums* [1^{re} édition, Leipzig, 1889], Hildesheim.
- JANNOT, J. R., 1995. « Les représentations d'animaux dans l'imagerie étrusque. Imitation des modèles ou témoignages réels », in *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 217-233.
- LEVI, D., 1947, *Antioch Mosaïc Pavements*, Princeton.
- METZGER, H., 1990, « Les images de faune aquatique et marine dans l'art grec », *REG*, 103, p. 673-683.
- MIELSCH, H., 2001. *Römische Wandmalerei*, Darmstadt.
- POPLIN, F., 1992. « Identification de perdrix rouges et de pigeons bisets figurés », in A. BARBET (éd.), *Le Tombeau du banquet de Costantsa en Roumanie. Édifices et peintures, IV^e-XI^e siècles*, Auxerre, p. 25-47.
- ROMANELLI, P., 1957. *Tarquinia. La necropoli e il museo*, Rome.
- TAMMISTO, A., 1997. *Birds in Mosaics: a Study on the Representation of Birds in Hellenistic and Romano-Campanian Tessellated Mosaics to the Early Augustan Age*, Rome, « Acta Instituti Romani Finlandiae, 18 ».
- TRINQUIER, J., à paraître. « *Hic sunt leones*. La représentation des confins éthiopiens de l'Égypte dans la mosaïque Barberini de Palestrina », in F. LECOCQ (éd.), *L'Égypte à Rome*, Actes du colloque international de Caen, novembre 2002.
- WOYSCH-MEAUTIS, D., 1982. *Les Représentations des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IV^e siècle av. J.-C.*, Lausanne.
- COLLECTIF, 1974. *Das Tier in der Antike*, Catalogue de l'exposition du 21 septembre au 17 novembre 1974, Zürich.
- COLLECTIF, 1974. *Le Bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles*, Paris.

VI. Désignation et identification des espèces

- AMIGUES, S., 1999. « Les belettes de Tartessos », *Anthropozoologica*, 29, p. 55-64.
- BEAVIS, I. C., 1988. *Insects and other Invertebrates in Classical Antiquity*, Exeter.

- BRIAND, M., 1997. « Grec κάπρος : du "(porc) vorace" au "sanglier" », in S. MELLET (éd.), *Les Zoonymes*, Nice, p. 91-116.
- CAPPONI, F., 1979. *Ornithologia latina*, Gênes.
- DAVIES, M., KATHIRITHAMBY, J., 1986. *Greek Insects*, Londres.
- IKONOMIDIS, P. S., 1973, *Katalogos tôn ikhthuôn tês Hellados*, Athènes.
- JACQUINOD, B., 1996. « Sur quelques animaux emblématiques chez les Grecs », in M. L. HONESTE, R. SAUTER (éd.), « Animots », *Études littéraires et lexicales*, Saint-Étienne, p. 81-96.
- KANELIS, A., 1989. *Catalogus Faunae Graeciae, Pars II : Aves*, Thessalonique.
- KELLER, O., 1887. *Thiere der klassischen Altertums*, Innsbruck.
- , 1909-1913. *Die antike Tierwelt*, Leipzig.
- KIRCHER, C., 1997. « Lat. *iuvenus*, *iuvenca*, *iunix* et omb. *iveka*. Problèmes d'identification des animaux désignés », in S. MELLET (éd.), *Les Zoonymes*, Nice, p. 283-300.
- LAMBERT, A., 1957. « A specific checklist of the birds of Greece », *Ibis*, 99, p. 43-68.
- LUTHER, W., FIEDLER, K., 1965. *Guide de la faune sous-marine des côtes méditerranéennes*, Neuchâtel-Paris.
- MELLET, S. (éd.), 1997. *Les Zoonymes*, Nice.
- POPLIN, F., 1993. « Que le lapin est la forme domestique du lièvre », in A. MICOUD, V. PELOSSE (éd.), « La notion de sauvage comme rapport social au vivant », *Études rurales*, 129-130, p. 95-105.
- DE SAINT-DENIS, E., 1947. *Le Vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris.
- SKODA, F., 1974a. « Contribution à l'étude du lexique animal en grec (formations onomatopéiques, noms imitatifs, emprunts) », in LAMA, *Publications du Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne*, 6 (2), Nice, p. 207-316.
- , 1974b. « Contribution à l'étude du lexique animal en grec ancien (dérivation, composition, emplois métaphoriques) », in LAMA, *Publications du Centre de recherches comparatives sur les langues de la Méditerranée ancienne*, 6 (2), Nice, p. 439-454.
- , 1997. « Principes de formation du lexique animal en grec ancien : illustrations et hypothèses », in S. MELLET (éd.), *Les Zoonymes*, Nice, p. 369-386.
- THOMPSON D'ARCY, W., 1936. *A Glossary of Greek Birds*, Oxford.
- , 1947. *A Glossary of Greek Fishes*, Oxford.
- ZUCKER, A., 1997, « Étude épistémologique du mot κῆτος », in S. MELLET (éd.), *Les Zoonymes*, Nice, p. 425-454.

VII. Archéozoologie

- AUDOIN-ROUZEAU, F., 1993. *Hommes et animaux en Europe. Corpus de données archéologiques et historiques*, Paris.
- , 1995. « La taille des animaux d'élevage à l'époque romaine et leur exportation », in *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 79-100.
- CALLOU, C., 1995. « Modifications de l'aire de répartition du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) en France et en Espagne, du pléistocène à l'époque actuelle. État de la question », *Anthropozoologica*, 21, p. 95-114.
- JOURDAN, L., 1976. *La Faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille)*, Aix-Marseille.
- MOURER-CHAUVIRÉ, C., 1976. « Les oiseaux des niveaux gallo-romains de la Bourse (Marseille) », annexe à L. JOURDAN, *La Faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille)*, Aix-Marseille, p. 284-287.
- PAYNE, S., 1985. « Zoo-Archaeology in Greece: a reader's guide », in N. C. WILKIE, W. D. E. COULSON (éd.), *Contributions to Aegean Archaeology (Mélanges McDonald)*, University of Minnesota, p. 211-244.
- POPLIN, F., 1987. « Domestication du chat ? D'Orient en Occident, sans oublier le chat d'Islam », *Ethnozootechnie*, 40, p. 45-56.
- , 1991. « La faune », in J.-M. LUCE, « L'aire du char des Rhodiens, Delphes », *BCH*, 115, p. 699-700.
- , 1992. « Identification d'un os de lion à Delphes », p. 693, in « Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes », *BCH*, 116, p. 685-711.
- , 1994. « Contributions à l'étude des ossements animaux et des ivoires », in E. ÖSTBY, J.-M. LUCE *et al.*, « The sanctuary of Athena Alea at Tegea: first preliminary report (1990-1992) », *Opuscula Atheniensia*, 20, 8, p. 89-94.
- COLLECTIF, 1995, *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours.

Jean Bouffartigue
 UMR 7113 Textes, Images et Monuments de l'Antiquité au Haut Moyen Âge
 Maison René Ginouvès
 21, allée de l'Université
 92023 Nanterre cedex